

**SA GROUPE GUILLIN**

Société anonyme au capital de 12 603 825 €  
Zone industrielle, 25290 Ornans  
349 846 303 R.C.S. Besançon

***DOCUMENTS COMPTABLES***  
***ANNUELS 2009***

**ATTESTATION DU RAPPORT ANNUEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont ou pourraient être confrontées.

Le Président Directeur Général  
François GUILLIN

# A - RAPPORT DE GESTION 2009

## I/ ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DU GROUPE GUILLIN

Le système financier a traversé en 2008 et 2009 une crise d'une ampleur sans précédent. Cette crise a été évolutive : elle a successivement atteint différents marchés, différents acteurs, différents pays pour devenir une crise mondiale touchant de manière significative l'économie réelle.

En 2009, le PIB de la France a diminué de 2,2%, celui de la zone euro de 4,1%, celui de l'Union Européenne de 4,2%. Cette crise économique n'a pas été sans conséquence pour le Groupe Guillin.

En effet, le Groupe Guillin a réalisé 94,5% de son chiffre d'affaires dans l'Union Européenne avec notamment 52,1% en France et 16% en Italie.

Le Groupe Guillin a donc dû s'adapter à ce nouvel espace économique avec une baisse du PIB dans l'ensemble des pays européens.

L'activité économique du Groupe Guillin au premier trimestre 2009 a fortement été affectée par cette crise puisque le PAO (Produit des Activités Ordinaires) a baissé de 7.4% par rapport au premier trimestre 2008. La croissance du PAO est redevenue positive au quatrième trimestre à 4,1% par rapport au quatrième trimestre 2008. Sur l'année 2009, le PAO est en retrait de 1,8%.

En 2009, la crise économique a entraîné une baisse des prix des matières premières plastiques ; ceux-ci ont été à des plus bas historiques au cours du premier trimestre 2009 ce qui a entraîné une baisse des prix de vente sous l'effet de la concurrence. Puis, ils ont augmenté tout au long de l'année de manière très significative avec pour corollaire une inversion du ciseau matière.

Les taux d'intérêt en 2009 ont été à des plus bas historiques, permettant de diminuer de façon significative le coût de l'endettement.

Les conditions climatiques en Europe ont eu une influence notable sur la vente d'emballages pour les fruits et légumes. En 2009, elles ont été « capricieuses » avec notamment un retard en début de saison pour la fraise en raison de problème de floraison et une production de raisin de table en retrait, à noter une progression pour la pêche-nectarine. De façon générale, la saison 2009 a été légèrement meilleure que 2008 qui avait été une année médiocre.

En dépit des contraintes économiques et climatiques, le Groupe Guillin a su atteindre un niveau de cash flow et de rentabilité des plus satisfaisants.

## **II/ LE GROUPE GUILLIN**

### **1 – QUALITE / GAMMES / SERVICES : LA TRILOGIE DE LA PERFORMANCE**

Depuis 1972, ce concept est le moteur de la performance et du développement du Groupe. Considérée comme une exigence absolue pour l'ensemble des activités (conception, production, distribution, commercialisation, organisation), la qualité se traduit par des certifications ISO et BRC de l'ensemble des sociétés du Groupe et fait l'objet d'actions de sensibilisation et de contrôle réguliers auprès de toutes les équipes. La politique de gammes s'illustre par la production d'un ensemble de produits homogènes standards offrant une réelle valeur ajoutée marketing pour répondre à toutes les demandes des différents segments de marchés. Enfin, l'esprit de service qui anime chaque collaborateur se fonde sur l'anticipation des besoins, et s'appuie sur une organisation logistique rigoureuse et réactive.

### **2 – UNE ENTREPRISE PATRIMONIALE**

La culture de l'entreprise et son succès découlent directement du “patrimoine humain” constitué par la personnalité et les valeurs du fondateur. Amour du travail bien fait, réactivité, audace, anticipation, sens du service, mouvement permanent... sont à l'origine de l'aventure entrepreneuriale.

Ces valeurs, aujourd'hui devenues principe d'actions, continuent à guider et à motiver les mille cinq cents salariés qui constituent le Groupe Guillin. Fidèle à ses origines, le Groupe, qui réalise plus de 300 M€ de chiffre d'affaires, a implanté son siège social à proximité du berceau familial et reste depuis ses débuts majoritairement détenu par la famille Guillin.

### **3 – UN MANAGEMENT DYNAMIQUE**

Chaque jour, le management s'attache à favoriser l'épanouissement et le perfectionnement des salariés afin qu'ils contribuent au développement harmonieux du Groupe. Ce style de management rigoureux sait concilier efficacement l'esprit d'équipe, la responsabilisation, le respect de l'autre, le dialogue, la transparence et la convivialité.

Une politique de formation dynamique offre aux hommes et aux femmes du Groupe les moyens de progresser dans leurs métiers.

### **4 – DOMAINE D'ACTIVITE**

Le Groupe Guillin agit sur deux marchés distincts qui suivent chacun des cycles économiques différents :

- l'emballage à destination des métiers de bouche (alimentation, traiteur, pâtisserie,...), des fruits et légumes et de la restauration hors domicile,
- le matériel (chariots de distribution de repas et operculeuses destinés aux cuisines centrales).

### **5 – LA SOCIETE MERE : SA GROUPE GUILLIN**

Pour fédérer et harmoniser les 15 sociétés réparties dans toute l'Europe, le Groupe Guillin s'appuie sur la holding basée à Ornans qui centralise les fonctions stratégiques du Groupe : analyser les potentialités de développement, définir les grandes orientations, fixer les objectifs, favoriser les synergies, impulser les grandes évolutions et décider des investissements.

La maîtrise globale de la finance à la consolidation comptable, la définition et le contrôle des budgets de fonctionnement des filiales et le développement de l'informatique, constituent les clefs d'une dynamique de croissance harmonieuse.

La holding emploie 32 personnes regroupées dans 6 directions (opérationnelle, juridique, financière, informatique, marketing, et affaires sociales) qui jouent le rôle de « fonction support » pour l'ensemble du Groupe, permettant ainsi d'en renforcer la cohérence.

Le Directeur Général Opérationnel, par son action au quotidien auprès des différentes filiales, assure que toutes les synergies et potentialités de chacun soient capitalisées.

Le chiffre d'affaires de la holding s'élève à 7,5 M€ en diminution de 0,1 M€ par rapport à 2008. Ce chiffre est constitué de la facturation de prestations de services aux filiales dans les domaines informatique, juridique, financier, social et marketing et également des redevances pour l'utilisation du logo du Groupe Guillin et pour des licences d'exploitation de marques, modèles et brevets.

## **6 – LE SECTEUR « EMBALLAGES »**

L'activité du secteur emballages représente 88,2% du P.A.O (Produits des Activités Ordinaires) total du Groupe Guillin.

### **1 - Modification de périmètre**

Le périmètre est inchangé par rapport à l'exercice 2008, néanmoins nous vous rappelons la création de la société Guillin Portugal située à Lisbonne, qui a commencé son activité fin 2008.

### **2 - L'activité du secteur « Emballages »**

Le Groupe Guillin est le leader européen en emballages plastiques alimentaires standards type unité de vente consommateurs. Par sa filiale Dynaplast, le Groupe Guillin est également intervenant de niches sur son activité de fabrication et de commercialisation de feuilles plastiques. Ce secteur lui permet essentiellement de participer à l'offre globale marketing du Groupe.

Le PAO 2009 du secteur emballages s'établit à 272,0 M€ contre 278,7 M€ en 2008, soit une diminution de 2,4 % pour un volume en progression de 4 %.

#### **2.1/ L'emballage pour les métiers de bouche**

Pour répondre à la demande de l'ensemble des acteurs des métiers de bouche, le Groupe Guillin a conçu une stratégie efficace : développer des gammes d'emballages standards pensés, conçus et fabriqués en fonction des contraintes et spécificités de chaque segment.

Le marché du commerce traditionnel et de la grande distribution se caractérise par une diversité de métiers (bouchers, charcutiers, poissonniers, traiteurs, pâtisseries ...) aux attentes multiples et variées en termes d'emballages qui doivent être pratiques, hygiéniques, hermétiques, esthétiques, scellables, micro-ondables, gerbables, inviolables... Le Groupe Guillin offre une réponse adaptée à chaque besoin à travers des marques déposées : Multipack, Patipack, Actipack, Classipack, Snackipack, Pyramipack, Rubipack... Le Groupe Guillin est présent sur ce marché au travers de ses unités Guillin Emballages (et ses 4 filiales commerciales), Alphaform et Anis Opakowania. Chaque société du Groupe Guillin dispose d'une large gamme de produits propres complétée par ceux des autres sociétés du Groupe et de négoce externe nécessaires à la satisfaction de ses clients, leur offrant ainsi une gamme d'emballages des plus étendue.

Guillin Emballages, berceau du Groupe, fut la première société à concevoir, fabriquer et distribuer sur stock des emballages plastiques thermoformés standards en grandes séries. Elle vend dans toute l'Europe aux GMS et professionnels des métiers de bouche. Elle est dotée d'un outil industriel de haute performance et d'unités de stockage ultra réactives. Guillin Emballages possède quatre filiales commerciales et logistiques : en Angleterre "GPI UK", en Espagne "Guillin España", en Italie "Guillin Italia" et au Portugal "Guillin Portugal". Guillin Emballages affirme avec dynamisme ses objectifs européens, au service du consommateur au travers la grande distribution et l'ensemble de ses distributeurs et de ses filiales.

Alphaform est le partenaire "Emballages" des commerces traditionnels, de la restauration hors domicile commerciale et sociale, des cash and carry. Pour répondre aux besoins de cette clientèle, Alphaform dispose d'une gamme complète d'assiettes, plats, bols, barquettes, boîtes, plateaux repas et emballages traiteurs. Ses produits originaux et évolutifs répondent aux exigences des clients en matière d'hygiène, de transport et de conservation. En France et en Europe, Alphaform dispose d'un réseau unique de distributeurs partenaires.

Anis Opakowania est un acteur majeur de l'emballage plastique à destination des grandes et moyennes surfaces, des industries agro-alimentaires et des commerces traditionnels en Pologne. Fort d'un bon positionnement stratégique en Europe Centrale, Anis Opakowania est le vecteur de croissance du Groupe Guillin sur cette zone géographique.

Dynaplast agit indirectement sur ce secteur d'activité en produisant pour les filiales du Groupe certains emballages en PP et PET en fonction de son savoir-faire.

Nespak propose une offre complémentaire de barquettes PSE à destination principalement des produits carnés.

Rescaset Concept est le promoteur depuis plus de vingt ans du concept de distribution de repas en liaison froide pour la restauration collective avec un positionnement important sur le marché français. Rescaset Concept distribue des lignes de produits à usage unique à la restauration collective et à l'industrie agro-alimentaire. Elle fabrique et commercialise les matériels de scellage nécessaires à la bonne utilisation de ses produits.

Form'Plast, société détenue à 30% par le Groupe Guillin, est spécialisée dans le thermoformage de barquettes à effet barrière pour l'industrie agro-alimentaire.

## **2.2/ L'emballage pour les Fruits et Légumes**

Sur ce marché international très compétitif et fortement soumis aux contraintes climatiques, le Groupe Guillin a mis en place une organisation qui offre à ses clients une proximité, gage d'une réactivité optimale.

Les attentes et besoins des producteurs et conditionneurs de fruits et légumes sont par nature liés aux variations saisonnières, climatiques et locales. Face à cette difficulté, le Groupe a su imaginer et proposer une offre variée et adaptée aux particularités de ces aliments.

Sa commercialisation et sa diffusion sont assurées par un réseau dynamique de sociétés spécialisées par marchés et par pays assurant une réelle proximité avec le client.

Nespak et sa filiale anglaise Premier Packaging est un acteur de référence sur le marché Européen des fruits et légumes. Il y développe la majeure partie de son chiffre d'affaires avec plus de 40% hors Italie.

Dynaplast est un acteur incontournable du marché des fruits et légumes en France en proposant une offre de produits innovants et à forte valeur ajoutée en PP et PET. Il offre également sa large gamme à ses sociétés soeurs Nespak et Veripack Embalajes.

Véripack Embalajes est le spécialiste espagnol de l'emballage pour les fruits rouges en Europe. Il conçoit, fabrique et commercialise ses produits en très grandes séries à une large clientèle.

### **2.3/ La feuille de thermoformage**

En marge de son offre d'emballages thermoformés, le Groupe a développé un savoir faire complémentaire et cohérent : la production et la commercialisation de feuilles plastiques pour le thermoformage haut de gamme. Elles sont assurées par la société Dynaplast qui possède une expertise reconnue par les thermoformeurs intégrés et les sous-traitants. Son savoir-faire technologique et son organisation technico-commerciale lui permettent de s'adapter aux cahiers des charges les plus rigoureux, de répondre aux demandes spécifiques dans des délais très brefs et de mettre au service de ses clients une approche marketing de pointe grâce à un laboratoire intégré.

### **2-4/ Résultat Opérationnel du secteur « Emballages »**

Le résultat opérationnel du secteur « emballages » s'élève à 22,5 M€ en augmentation de 71,8 % par rapport à 2008, le résultat opérationnel récurrent (hors plan social de Veripack Embalajes) est de 26,5 M€ en progression de 62,6 %.

Cette augmentation du résultat opérationnel récurrent s'explique par trois facteurs :

- une amélioration de la marge,
- la maîtrise des autres achats et charges externes qui diminuent de 3,4 %,
- une amélioration globale de la productivité.

Concernant le résultat opérationnel non récurrent, il est impacté par une charge couvrant les coûts du plan social de Veripack (Espagne) annoncé en mai 2009 pour un montant de 4,0 M€. Ce plan, mis en œuvre au cours du deuxième semestre 2009, a été comptabilisé en autres charges opérationnelles.

## **7 - LE SECTEUR «MATERIELS»**

Le marché de la restauration hors domicile comprend la restauration commerciale (sur place ou à emporter) et la restauration sociale (en établissements hospitaliers, scolaires, pénitentiaires, de la défense...). Pour garantir aux cuisines des collectivités des solutions de conditionnement et de transport des repas dans les meilleures conditions d'hygiène et de présentation des aliments, le Groupe Guillin conçoit, fabrique, et distribue à travers ses sociétés Socamel Technologies et Rescaset Concept des équipements destinés à la logistique de distribution en liaison froide et chaude.

Cette activité représente 11,8 % du PAO consolidé du Groupe Guillin. Trois sociétés contribuent au résultat de ce secteur : Socamel Technologies et sa filiale anglaise Socamel UK et Rescaset Concept pour la part de son activité liée à la fabrication et à la commercialisation de scelleuses.

### **1/ L'activité du secteur « matériels »**

Le Groupe Guillin conçoit et distribue les équipements destinés à la logistique de la liaison froide au travers de Socamel Technologies et de sa filiale Socamel UK ainsi que de Rescaset Concept qui fabriquent et commercialisent les matériels suivants :

- machines et lignes de scellage et de conditionnement permettant de conditionner les repas qui seront ensuite refroidis et conservés jusqu'à leur date de consommation,
- fours de remise en température, destinés à la restauration collective, aux établissements scolaires, aux maisons de retraite, aux hôpitaux et aux prisons, produits commercialisés essentiellement en France,
- chariots de distribution et de remise en température destinés principalement à la restauration couchée à l'hôpital et en clinique; les chariots "Socamel" utilisent "l'air pulsé",
- cabines de lavage pour désinfecter et sécher les chariots. Elles permettent de nettoyer les matériels et de lutter contre les maladies nosocomiales.

L'association emballages / matériels permet d'offrir au marché un concept global qui consiste à garantir aux cuisines centrales des collectivités, des solutions complètes de conditionnement et de transport des repas jusqu'au consommateur final dans des conditions optimales d'hygiène, de sécurité et de présentation.

Les conséquences du vieillissement de la population avec l'ouverture de nombreuses maisons de retraites, le développement de nouveaux produits et concepts, la politique volontariste de croissance à l'international doivent permettre de poursuivre significativement le développement de l'activité.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, l'activité de conception et de fabrication des scelleuses a été transférée de la société Socamel Technologies vers la société Rescaset Concept, terminant la réorganisation industrielle et commerciale de ces deux sociétés.

Malgré la crise économique, le PAO du secteur « matériels » s'inscrit en progression de 3,1 % par rapport à 2008.

## **2/ Résultat Opérationnel du secteur « matériels »**

Le résultat opérationnel s'élève à 2,5 M€ représentant 6,9 % du PAO, en progression de 25,0% par rapport à 2008. Ce résultat s'explique par :

- une amélioration de la marge,
- la maîtrise des autres achats et charges externes qui diminuent de 8,8 %,
- une amélioration globale de la productivité.

## **III/ LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS ET DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DU GROUPE GUILLIN**

### **1 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS**

Les investissements industriels représentent 15,9 M€ en 2009 soit 5,2 % du PAO dont 15,0 M€ pour le secteur emballages. Les machines et outillages s'élèvent à 12,2 M€ et les constructions de bâtiments à 2,3 M€.

Le Groupe Guillin avait fortement investi (52,3 M€) en 2007 et 2008, en 2009 il a retrouvé un niveau plus normatif d'investissements. Il en sera de même en 2010 puisque les investissements prévus, hors croissance externe, seront de l'ordre de 20 M€.

## **2 – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Dès son origine, le Groupe Guillin s'est imposé grâce à des produits novateurs et des créations originales. Pour maintenir sa position de leader, la politique d'innovation fondée sur l'écoute et l'anticipation a un objectif : toujours conserver un concept d'avance.

### **L'anticipation : de l'intuition à l'application**

Démarche innée et intuitive chez le fondateur du Groupe, l'anticipation est devenue un principe fondamental, moteur de développement et gage de maintien du leadership sur les marchés. Elle est au cœur des préoccupations des bureaux d'études des sociétés du Groupe dont le rôle est d'imaginer et de concevoir des produits toujours mieux adaptés aux besoins des clients.

### **L'innovation au cœur du succès**

Veille des évolutions et des tendances du marché, détection des besoins émergents, études pour le développement de nouveaux designs, recherche de nouvelles fonctionnalités produits, et de nouveaux matériaux... sont les facteurs clés du succès de la politique d'innovation du Groupe. Des bains spéciaux ont par exemple été mis au point pour garantir un effet anti-buée aux emballages plastiques.

Les produits phares étant l'objet de nombreuses contrefaçons, une politique active en matière de propriété industrielle a été mise en place dès 1978.

Le Groupe gère aujourd'hui un portefeuille de plus de 300 titres de propriété industrielle.

Ces études et recherches concernent également de nouvelles technologies et plus particulièrement pour l'activité matériels des projets pour la lutte contre les maladies nosocomiales (cabine de lavage).

### **Le design : un accessoire de séduction stratégique**

Souvent considéré comme accessoire, le design est conçu au sein du Groupe Guillin comme une composante essentielle du produit. Sa capacité de séduction et de persuasion tant auprès d'un client, d'un prospect, que du consommateur final est capitale. Toute recherche sur un nouveau produit, qu'il soit destiné au marché des métiers de bouche ou des fruits et légumes, intègre en amont une réflexion poussée sur le design pour le rendre moderne, fonctionnel et parfaitement adapté au besoin de l'utilisateur final.

Comme chaque année, le Groupe Guillin consacre environ 1% de son Chiffre d'Affaires à la Recherche et Développement pour le secteur emballages et 4% pour le secteur matériels.

Les efforts de recherche et développement dans les différents secteurs doivent permettre au Groupe d'augmenter son offre produits et d'améliorer ses prix de revient par la réduction de la consommation des matières et des énergies, le tout s'inscrivant dans une politique de développement durable.

L'ensemble des coûts de Recherche et Développement est comptabilisé en charges d'exploitation. En effet, les efforts de développement engagés par le Groupe en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de la norme IAS 38. L'avantage concurrentiel et technologique du Groupe ne se manifeste que lorsque les nouveaux produits sont sur le marché.



## IV/ L'ACTIVITE DU GROUPE GUILLIN EN 2009

### 1 - RESULTATS CONSOLIDES

#### 1.1/ Compte de résultat

La crise économique a eu d'importantes conséquences sur les comptes du Groupe Guillin en 2009. En effet, le PAO, qui s'élève à 308,3 millions d'euros, est en retrait de 5,6 M€, soit 1,8 % par rapport à 2008.

La baisse du PLN et de la GBP ont eu un impact significatif sur le PAO, puisqu'il aurait été supérieur de 3 millions d'euros à taux de change constant, ces deux devises représentant 5,3 % du PAO total.

L'évolution du PAO par trimestre est la suivante :

- 1<sup>er</sup> trimestre : - 7,4 %
- 2<sup>ième</sup> trimestre : -2,8 %
- 3<sup>ième</sup> trimestre : -0,8 %
- 4<sup>ième</sup> trimestre : + 4,1 %

La crise économique a surtout affecté l'activité du premier semestre 2009, l'évolution du PAO est redevenue positive à partir du quatrième trimestre avec 4,1% par rapport au quatrième trimestre 2008.

En 2009, la crise économique a entraîné une baisse des prix des matières premières plastiques ; ceux-ci ont été à des plus bas historiques au cours du premier trimestre 2009 puis ont augmenté de manière significative tout au long de l'année 2009 pour retrouver pratiquement les niveaux de prix de 2007 et du 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Cette baisse de prix n'a pas été sans conséquence puisqu'elle a entraîné une baisse des prix de vente dans un environnement où la concurrence est exacerbée.

La marge du secteur emballages augmente de 11,6 M€ par rapport à 2008. Cette variation s'explique par :

- un gain sur les coûts d'achat de 22,6 M€,
- un perte due à la baisse des prix de vente de 17,1 M€,
- un gain dû à la hausse des volumes de 6,1 M€.

La marge du secteur matériels augmente de 2,4 M€ due essentiellement à l'amélioration de la productivité de ce secteur.

Le résultat opérationnel récurrent s'élève à 30,9 M€ en 2009 en progression de 10,1 M€ soit 48,6%, il représente 10 % du PAO. Cette amélioration du résultat opérationnel récurrent s'explique par :

- une amélioration des marges,
- a maîtrise des autres achats et charges externes qui diminuent de 4,4 %,
- une amélioration globale de la productivité.

En effet, les frais fixes diminuent de 5,3 % soit 1,1 M€ par rapport à 2008 en raison notamment d'une amélioration des coûts d'entretien et d'une réduction des coûts de publicité. Ils représentent 6,2 % du PAO en 2009.

Les frais variables augmentent en proportion des quantités vendues ou fabriquées. Les charges variables représentent 12,1 % du PAO en 2009, elles étaient de 12,4 % en 2008. Cette amélioration est due essentiellement à une meilleure productivité de l'ensemble des postes.

Les charges de personnel représentent 21,9 % du PAO contre 20,6 % en 2008.

Les frais de personnel hors intéressement et participation sont stables (+0,2 % par rapport à 2008), traduisant une amélioration de la productivité, en effet les volumes du secteur « emballages » ont augmenté de 4 %.

L'augmentation de 4,1 % du poste « Charges de personnel » est dû au quasi doublement de l'intéressement et de la participation. Le Groupe Guillin a une politique très dynamique de participation et d'intéressement des salariés aux résultats dans ses différentes filiales.

Le résultat opérationnel s'élève à 26,9 M€, en hausse de 52,8 % par rapport à 2008 soit 9,3 M€. Cette augmentation est due à la hausse du résultat opérationnel récurrent.

Par ailleurs, ce résultat opérationnel est impacté par le coût du plan social de Veripack (Espagne) annoncé en mai 2009 pour un montant de 4,0 M€. Cette charge a été comptabilisée en autres charges opérationnelles. L'objectif pour Véripack est le retour à l'équilibre de son résultat d'exploitation en 2010.

Le coût de l'endettement financier diminue de 1,6 M€, conséquence de la baisse des taux et de la diminution de la dette financière en 2009 de 24,5 M€.

Le résultat net s'élève à 17,3 M€, il a doublé par rapport à 2008, conséquence de l'amélioration du résultat opérationnel et de la diminution du coût de l'endettement financier.

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts s'élève à 37,5 M€, représentant 12,2 % du PAO, en augmentation de 31,2 % par rapport à 2008.

## **1.2/ Bilan**

La structure financière 2009 est saine. La situation nette s'élève à 132,4 M€. La dette financière nette est de 31,5 M€, le taux d'endettement (gearing) s'établit à 0,24 contre 0,47 en 2008. Il est à noter que 7,0 M€ d'actions d'auto-contrôle, représentant 9,4 % du total des actions du Groupe Guillin, ont été présentés en diminution des capitaux propres conformément aux normes IFRS.

L'endettement au 31/12/2009 diminue de 24,5 M€, conséquence d'une forte augmentation de la capacité d'autofinancement et d'investissements 2009 plus normatifs (15,9 M€).

La gestion du besoin en fonds de roulement est pour le Groupe Guillin une de ses priorités. Elle a été fortement pénalisée par la loi LME (Loi de Modernisation de l'Economie). Cette loi française que le Groupe Guillin respecte, réduit de façon significative les délais de paiement en France. Le Groupe Guillin a de nombreux clients étrangers, ses fournisseurs pour les filiales françaises sont principalement français, nous constatons donc au 31 décembre 2009 que le poste clients baisse de 4,2 M€, le poste fournisseurs baisse de 9,7 M€, créant un besoin de trésorerie supplémentaire de 5,5 M€. Sans cette loi, la dette financière du Groupe aurait été de 26,0 M€.

Par rapport à une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts de 47,5 M€, la dette financière nette représente 0,7 année, la dette financière à plus d'un an 0,7 année également.

### **1.3/ Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se soldant par un bénéfice de 7 647 283,94 euros, de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes, pour :.....5 082 187,50 €
- après prélèvement du report à nouveau :.....368 468,00 €
- le solde, soit la somme de :.....2 933 564,44 €  
étant affecté à la réserve ordinaire.

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 2,50 €

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la réfaction est de 40% pour les dividendes versés à partir de 2006 (article 158-3-2° du CGI) uniquement pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

### **1.4/ Amendement de la norme IAS 1 et application d'IFRS 8**

Le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les nouveaux textes, ceux-ci ont eu un impact sur les états financiers du Groupe et constituent des changements de méthodes comptables telles que IAS 1 et IFRS 8. Une information spécifique a été donnée dans l'annexe des comptes consolidés.

## **2 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009**

Aucun événement particulier à la date du 31 mars 2010 ne s'est produit depuis la clôture de l'exercice 2009 qui soit de nature à modifier les comptes 2009.

## **3 - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

« Trois scénarios peuvent ainsi être évoqués :

- (a) un scénario « trou d'air », dans lequel le PIB potentiel et sa croissance ne sont pas durablement affectés par la crise et peuvent être rapidement restaurés ;
- (b) un scénario dans lequel le niveau du PIB potentiel est durablement affecté par la crise, car sa croissance ne retrouve que progressivement son niveau d'avant-crise ;
- (c) un scénario dans lequel le PIB potentiel et sa croissance sont affectés à long terme.

*Le scénario le plus crédible*

*Etant donnée la fragilité de la mesure du PIB potentiel en temps réel, l'analyse de l'impact de la crise sur la croissance potentielle n'est robuste qu'ex post. Ainsi, les trois scénarios envisagés supra restent à ce stade tous possibles. Toutefois, les considérations suivantes conduisent à privilégier un effet « sur le niveau » du PIB potentiel (scénario b) dans les économies avancées, sans néanmoins écarter un effet possible sur le taux de croissance du PIB potentiel (scénario c) »*

**Source : Banque de France – Documents et débats n°3 janvier 2010**

Le Groupe Guillin partage l'analyse de la Banque de France et constate que l'activité économique 2010 sera encore particulièrement incertaine. Le Groupe Guillin prend toutes les dispositions nécessaires pour s'adapter à ce nouveau paysage économique. Il a de nombreux

atouts, ses innovations, ses investissements très significatifs ces dernières années, sa réactivité commerciale et industrielle, sa capacité à générer du cash flow et sa structure financière lui permettront de traverser cette crise d'une rare ampleur.

Le Groupe Guillin reste positionné sur des marchés européens porteurs et en croissance à moyen terme. Doté d'unités de production puissantes spécialisées par produit et par matière, et grâce à une politique volontariste d'investissements et de croissance externe, le Groupe Guillin offre à ses clients une gamme de produits de qualité unique et reconnue lui permettant d'aborder son avenir avec sérénité.

Toutefois, dans ce contexte économique incertain, nous ne sommes pas en mesure de donner de prévisions.

#### Croissance externe

Le Groupe Guillin est en cours de finalisation de l'acquisition de la société SHARP INTERPACK. En 2009, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 86 millions de Livres Sterling, essentiellement en Grande-Bretagne (85%).

#### **4 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION**

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2009 aux organes de direction du Groupe Guillin dans le cadre de leurs fonctions dans les sociétés contrôlées s'élèvent à 0,5 M€ net de charges et d'impôts.

### **V/ LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE GUILLIN**

L'information relative aux risques du Groupe est disponible dans l'annexe consolidée (§ 2.24).

### **VI/ LE GROUPE GUILLIN ET LA BOURSE**

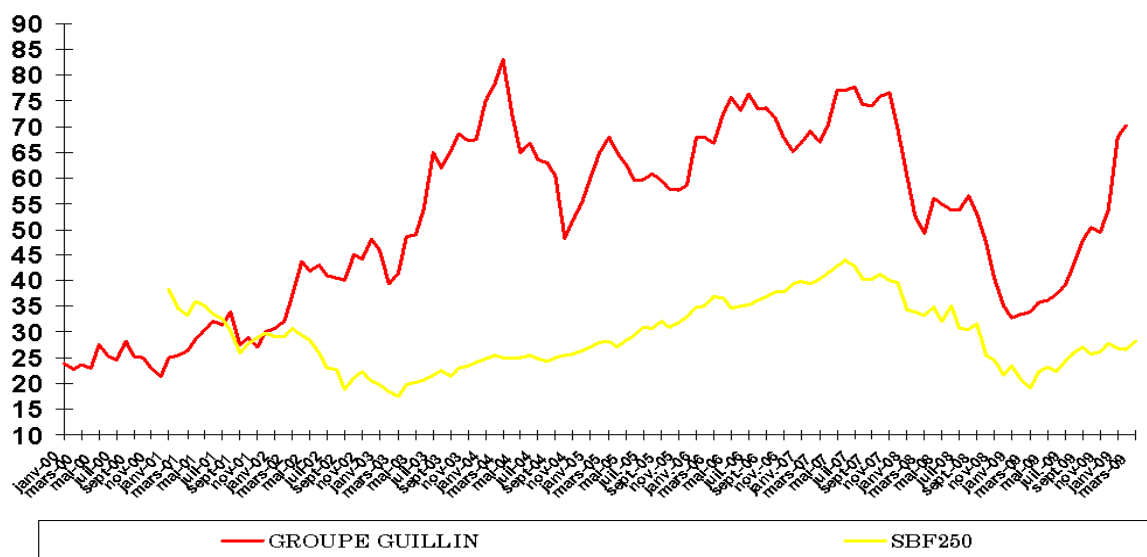
#### **1 - EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION**

Le plus haut cours de l'année 2009 a été de 59,70 euros le 23/12/2009 et le plus bas à 32 euros le 7 janvier 2009. Le cours de clôture au 31/12/2009 était de 58 euros contre 32 euros au 31/12/2008 soit une progression de 81 %. Au 24 mars 2010, le cours était à 69,1 euros. Il y a eu en 2009, 87 962 titres échangés pour 3 734 k€ sur Euronext, nous ne connaissons pas les volumes traités en dehors d'Euronext .

Le Groupe Guillin a réalisé des opérations d'achats et de ventes de ses propres actions en 2009, elles se décomposent de la manière suivante :

	Quantités	Valeurs du portefeuille	Cours moyen unitaire de la transaction	Prix de vente	Cours moyen unitaire de la transaction
<b>Titres au 01/01/2009</b>					
Contrat d'animation	7 411	393 165,82	53,05		
Contrat croissance externe	164 395	5 981 112,88	36,38		
<b>Total</b>	<b>171 806</b>	<b>6 374 278,70</b>	<b>37,10</b>		
Achats	25 469	957 080,08	37,58		
Ventes	-4 642	-252 724,30	54,44	215 579,76	46,44
Attribution d'actions gratuites	-1 550	-34 875,00	22,50		
<b>Titres au 31/12/2009</b>					
Contrat d'animation	4 570	224 027,30	49,02		
Contrat croissance externe	186 513	6 819 732,18	36,56		
<b>Total</b>	<b>191 083</b>	<b>7 043 759,48</b>	<b>36,86</b>		

### COMPARAISON GROUPE GUILLIN SBF250 (de janvier 2000 à février 2010)



## 2 - INFORMATIONS SPECIFIQUES

### Participations dans le capital de la Société

En application de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous donnons les indications suivantes en fonction des informations reçues en vertu des dispositions des articles L 233-7 et L 233-12 du Code de Commerce :

Identité des personnes morales ou physiques détenant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 10/03/2010.

SEUILS	ACTIONS	DROITS DE VOTE
		AGM
5%	Stock Picking FCP Agressor	Stock Picking FCP Agressor
10%		
15%	SC L'Atelier SC Le Château	
20%	SC La Brayère	SC L'Atelier SC Le Château
25%		SC La Brayère
33,33%		
50%	SC La Brayère (1) SC L'Atelier (2) SC Le Château (3) Famille Guillin (4)	
66,66%		SC La Brayère (1) SC L'Atelier (2) SC Le Château (3) Famille Guillin (4)
90%		
95%		

*(1) (2) (3) (4) SC La Brayère, SC L'Atelier, SC Le Château et Famille Guillin agissent de concert*

### Participation des salariés au capital social

Vu les dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucun salarié de la Société ne détient une participation au capital qui soit matérialisée par des titres faisant l'objet d'une gestion collective ("Plan d'Epargne d'Entreprise - PEE" ou "Fonds Commun de Placement d'Entreprise - FCPE") ou qui soit frappée d'une quelconque mesure d'incessibilité.

### **Attribution d'actions gratuites aux salariés de la société**

Les bénéficiaires des actions gratuites sont sélectionnés en fonction de leur niveau de responsabilité et de leur performance individuelle. Les actions sont attribuées définitivement après un délai de deux ans et sont librement cessibles après un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution initiale.

Au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Mixte du 2 juin 2006 :

Date d'attribution des actions	Nombre de bénéficiaires *	Nombre total d'actions attribuées
20/02/2009	3	850

\* les bénéficiaires concernés sont des Cadres Dirigeants non mandataires sociaux.

### **Participation dans le capital d'autres Sociétés**

Il n'existe aucune participation croisée entre la Société et une ou plusieurs autres.

### **Dépenses non déductibles**

Il a été intégré dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les Sociétés en application des dispositions de l'article 39-4 du code général des impôts la somme de 3 773 euros. L'impôt correspondant a représenté 1 258 euros.

### **Montant des dividendes des trois derniers exercices**

Conformément à la loi, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2008	2,00 €	Néant	Néant
2007	2,30 €	Néant	Néant
2006	2,00 €	Néant	Néant

**Le Conseil d'Administration**

## Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs au conseil d'administration

Délégation	Augmentation de capital par incorporation de réserves L 225-129-2 et 225-130 C Com	Augmentation de capital avec maintien du DPS L 225-129-2 C Com	Augmentation de capital avec suppression du DPS L 225-129-2 C Com	Augmentation de capital pour rémunération des apports en nature de titre et valeurs mobilières L 225-147 C Com	Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE L 225-129-6 C Com	Autorisation d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions L 225-209. C Com
Assemblée générale d'autorisation	AGM du 6 juin 2008 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 6 juin 2008 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 6 juin 2008 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 6 juin 2008 Délégation de pouvoirs Durée 26 mois	AGM du 6 juin 2008 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 5 juin 2009 Délégation de compétence Durée 24 mois
Montant autorisé	20.000.000	20.000.000	20.000.000	10 % du capital	378.000	Indéterminé
Utilisation par le Conseil	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

### Délais de paiements fournisseurs (SA Groupe Guillin)

Conformément à la réglementation en vigueur, vous trouverez ci-dessous la décomposition du solde fournisseurs qui s'élève à 323 k€ :

- Factures non parvenues	183 k€
- Echéance à moins de 60 jours	125 k€
- litiges et avoirs à plus de 60 jours	15 k€.



# B - COMPTES CONSOLIDES

## I- COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

		31/12/2009	31/12/2008
<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	Note 17	<b>308 290</b>	<b>313 896</b>
Autres produits de l'activité		8	17
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		-1 691	1 231
Production immobilisée		1 548	1 670
Achats consommés	Note 18	-128 102	-149 267
Autres achats et charges externes	Note 19	-56 562	-59 187
Impôts et taxes	Note 20	-6 188	-5 549
Charges de personnel	Note 21	-67 462	-64 793
Dotations aux amortissements	Note 22	-16 926	-16 879
Dotations aux provisions	Note 23	-1 673	416
Autres produits d'exploitation	Note 24	893	786
Autres charges d'exploitation	Note 25	-1 270	-1 549
Autres charges opérationnelles	Note 26	-3 971	-3 235
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>26 894</b>	<b>17 557</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	Note 27	<b>-1 236</b>	<b>-2 858</b>
Autres produits financiers	Note 28	1 151	1 167
Autres charges financières	Note 29	-905	-2 857
Quote-part dans les résultats des participations associées	Note 6	96	59
Impôts sur les résultats	Note 30	-8 721	-4 679
<b>RESULTAT NET</b>		<b>17 279</b>	<b>8 389</b>
* Attribuable au Groupe		17 277	8 388
* Attribuable aux minoritaires		2	1
<b>RESULTAT PAR ACTION (en euros)</b>	Note 32	<b>9,35</b>	<b>4,40</b>
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)</b>	Note 33	<b>9,34</b>	<b>4,39</b>

## II- ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat net de la période</b>	<b>17 279</b>	<b>8 389</b>
Ecart de conversion	255	-1 862
Ecart actuariels sur les avantages au personnel	-370	397
Impôt différé sur écarts actuariels	126	-132
<b>Autres éléments du résultat après impôts</b>	<b>11</b>	<b>-1 597</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>17 290</b>	<b>6 792</b>
Dont attribuable au Groupe	17 288	6 791
Dont attribuable aux minoritaires	2	1

## III- BILAN CONSOLIDE

ACTIF		31/12/2009	31/12/2008
<b>Actifs non courants</b>			
Goodwill	Note 4	33 187	33 037
Autres immobilisations incorporelles	Note 4	834	886
Immobilisations corporelles	Note 5	106 205	107 914
Participations dans les entreprises associées	Note 6	1 039	942
Autres actifs financiers non courants	Note 6	291	284
Impôts différés actif	Note 30	3 765	2 643
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>145 321</b>	<b>145 706</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	Note 7	40 396	41 992
Créances Clients	Note 8	72 929	77 129
Créance d'impôt sociétés		25	3 348
Autres créances et actifs courants	Note 9	3 950	4 968
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	16 146	7 258
<b>Total des actifs courants</b>		<b>133 446</b>	<b>134 695</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>278 767</b>	<b>280 401</b>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2009	31/12/2008
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		12 604	12 604
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 929	4 929
Actions propres	Note 11	-7 044	-6 328
Réserves consolidées		104 664	99 955
Résultat consolidé - Attribuable au Groupe		17 277	8 388
<b>Capitaux propres - Attribuables au Groupe</b>		<b>132 430</b>	<b>119 548</b>
Intérêts minoritaires sur réserves		14	14
Intérêts minoritaires sur résultat		2	1
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>16</b>	<b>15</b>
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>132 446</b>	<b>119 563</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour retraite et avantages similaires	Note 12	6 153	5 354
Provisions non courantes	Note 13	4 040	1 256
Emprunts et dettes financières long terme	Note 14	31 601	43 144
Impôts différés passif	Note 30	12 835	12 886
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>54 629</b>	<b>62 640</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	Note 13	367	567
Emprunts et dettes financières court terme	Note 14	16 092	20 131
Dettes fournisseurs	Note 15	44 333	53 985
Dettes d'impôt sociétés		6 068	384
Autres dettes et passifs courants	Note 16	24 832	23 131
<b>Total Passifs courants</b>		<b>91 692</b>	<b>98 198</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>278 767</b>	<b>280 401</b>

## IV - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

		31/12/2009	31/12/2008
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>17 279</b>	<b>8 389</b>
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeurs sur actifs non courants	Note 35	16 926	20 114
Dotations nettes aux provisions		1 673	-416
Plus values et moins values de cessions		485	392
Autres produits et charges calculés		1 252	175
Quote-part de résultat des participations associées		-96	-59
<b>CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT</b> après coût de l'endettement financier net et impôt		<b>37 519</b>	<b>28 595</b>
Coût de l'endettement net financier		1 236	2 858
Charge d'impôt (y compris différés)		8 721	4 679
<b>CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT</b> avant coût de l'endettement financier net et impôt		<b>47 476</b>	<b>36 132</b>
<b>Impôts nets versés</b>	Note 35	<b>-759</b>	<b>-9 650</b>
Variation des stocks nets de dépréciations		1 596	-745
Variation des clients nets de dépréciations		4 200	2 105
Variation dettes fournisseurs		-9 651	-827
Variation des autres dettes et créances		4 800	516
<b>Total variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>		<b>945</b>	<b>1 049</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>47 662</b>	<b>27 531</b>
Acquisitions d'immobilisations industrielles		-15 935	-25 412
Cessions d'immobilisations		331	305
Variation des créances et dettes sur immobilisations		-2 081	-935
Incidence des écarts de conversions sur les variations de périmètres			
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-2	23
Investissement net financier			
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-17 687</b>	<b>-26 019</b>
Nouveaux emprunts		15 196	32 674
Remboursement emprunts		-30 832	-16 780
Intérêts payés		-1 372	-2 913
Dividendes versés aux actionnaires et aux minoritaires		-3 698	-4 409
Rachats ou ventes d'actions propres	Note 11	-723	-4 414
Autres flux liés aux opérations de financement			
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS de FINANCEMENT</b>		<b>-21 429</b>	<b>4 158</b>
Incidence des écarts de conversion		171	-967
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>		<b>8 717</b>	<b>4 703</b>
<b>TRESORERIE à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>3 548</b>	<b>-1 155</b>
<b>TRESORERIE à la clôture de l'exercice</b>		<b>12 265</b>	<b>3 548</b>

## V- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Réserves	Actions propres	Ecart de conversion	Ecart actuariels nets	Résultat	Capitaux propres		Total
								Part du Groupe	Intérêts minoritaires	
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>12 604</b>	<b>4 929</b>	<b>91 483</b>	<b>-2 018</b>	<b>800</b>	<b>450</b>	<b>13 293</b>	<b>121 541</b>	<b>16</b>	<b>121 557</b>
<b>Résultat de la période</b>							<b>8 388</b>	<b>8 388</b>	<b>1</b>	<b>8 389</b>
Ecart de conversion					-1 861			-1 861	-1	-1 862
Ecart actuariels sur les avantages au personnel						397		397		397
Impôt différé sur écarts actuariels						-132		-132		-132
<b>Autres éléments du résultat après impôts</b>					<b>-1 861</b>	<b>265</b>		<b>-1 596</b>	<b>-1</b>	<b>-1 597</b>
<b>Résultat global total</b>					<b>-1 861</b>	<b>265</b>	<b>8 388</b>	<b>6 792</b>		<b>6 792</b>
Affectation résultat N-1			13 293				-13 293			
Distribution de dividendes			-4 408					-4 408	-1	-4 409
Actions propres			-67	-4 310				-4 377		-4 377
Variation de périmètre										
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>12 604</b>	<b>4 929</b>	<b>100 301</b>	<b>-6 328</b>	<b>-1 061</b>	<b>715</b>	<b>8 388</b>	<b>119 548</b>	<b>15</b>	<b>119 563</b>
<b>Résultat de la période</b>							<b>17 277</b>	<b>17 277</b>	<b>2</b>	<b>17 279</b>
Ecart de conversion					255			255		255
Ecart actuariels sur les avantages au personnel						-370		-370		-370
Impôt différé sur écarts actuariels						126		126		126
<b>Autres éléments du résultat après impôts</b>					<b>255</b>	<b>-244</b>		<b>11</b>		<b>11</b>
<b>Résultat global total</b>					<b>255</b>	<b>-244</b>	<b>17 277</b>	<b>17 288</b>	<b>2</b>	<b>17 290</b>
Affectation résultat N-1			8 388				-8 388			
Distribution de dividendes			-3 697					-3 697	-1	-3 698
Actions propres			7	-716				-709		-709
Variation de périmètre										
<b>Au 31/12/2009</b>	<b>12 604</b>	<b>4 929</b>	<b>104 999</b>	<b>-7 044</b>	<b>-806</b>	<b>471</b>	<b>17 277</b>	<b>132 430</b>	<b>16</b>	<b>132 446</b>

## VI - ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

# EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

## **1 Présentation du Groupe et faits marquants**

### **1.1 Présentation du Groupe**

Groupe Guillin est une société anonyme de droit français qui est domiciliée à Ornans, en France.

Le Groupe Guillin agit sur deux marchés :

- l'emballage à destination des métiers de bouche (alimentation, traiteur, pâtisserie, ...) et des fruits et légumes ;
- le matériel (logistique, plats collectifs)

Les états financiers consolidés du Groupe Guillin pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

### **1.2 Evénements significatifs survenus au cours de l'exercice**

Aucun fait marquant n'a été identifié au cours de l'année 2009.

## **2 Règles et méthodes comptables**

Les comptes consolidés du Groupe, ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15/03/2010. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 04/06/2010.

### **2.1 Déclaration de conformité**

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2009 sont établis en conformité avec les normes comptables élaborés par l'IASB telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

### **2.2 Référentiel IFRS appliqué**

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception des dispositions spécifiques pour l'établissement de comptes

annuels et des normes, amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui constituent des changements de méthodes comptables.

Les textes applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui ont un impact sur les états financiers consolidés du Groupe sont :

- l'amendement de la norme IAS 1 – *Présentation des états financiers*,
  - la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels*.
- L'application de la révision d'IAS 1 a un impact en termes de présentation des états financiers sur l'ensemble des périodes présentées. Dans le cadre de cette révision, le Groupe a pris pour option de compléter le compte de résultat par un « Etat du résultat global consolidé » qui regroupe le résultat de l'exercice et les autres éléments du résultat après impôt enregistrés directement en capitaux propres. Ces éléments étaient auparavant présentés dans un « Etat des profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».
- La norme IFRS 8 se substitue à la norme IAS 14 – *Information sectorielle*.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au Conseil d'administration.

L'information sectorielle comparative a été retraitée en conformité avec les modalités d'application

d'IFRS 8. Ce changement de méthode comptable n'affecte que la présentation et le contenu des informations à fournir en annexe et n'a ainsi aucun impact sur les résultats.

Les secteurs présentés sont des secteurs opérationnels ou des regroupements de secteurs opérationnels similaires. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe.

L'application d'IFRS 8 ne s'est pas traduite par la modification des secteurs auparavant présentés, à savoir :

- le secteur emballages, et
- le secteur matériel.

Le résultat opérationnel de chaque secteur est régulièrement examiné par le Conseil d'administration afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Conseil d'administration comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable. Les critères de présentation retenus sont détaillés dans la note 2.22.

Les autres normes, amendements aux normes existantes et les interprétations adoptés par l'Union européenne et qui sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ne trouvent pas à s'appliquer ou n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe. Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte des normes, amendements aux normes existantes et interprétations, adoptés par l'Union Européenne et pouvant être appliqués par anticipation au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

### 2.3 Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

### 2.4 Estimations et hypothèses affectant les actifs et les passifs

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui peuvent affecter, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations concernent plus particulièrement la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la dépréciation des actifs et les avantages au personnel. Les hypothèses utilisées pour ces estimations figurent respectivement en note 2.11 et en note 4, et celles concernant les avantages au personnel sont spécifiées en note 12.

### 2.5 Périmètre et méthodes de consolidation

Société	Siren ou		Siège social	Activité	% d'intérêt	
	N° d'identification	Pays			2008	2009
GRUPE GUILLIN	349 846 303	France	Ornans	Holding	100,00%	100,00%
ALPHAFORM	302 238 829	France	Beausembiant	Industrie	99,96%	99,96%
DYNAPLAST	303 074 538	France	Saint-Florentin	Industrie	99,99%	99,99%
GPI UNITED KINGDOM		G. Bretagne	Londres	Négoco	100,00%	100,00%
GUILLIN EMBALLAGES	322 409 913	France	Ornans	Industrie	99,99%	99,99%
NESPAK		Italie	Massa Lombarda	Industrie	100,00%	100,00%
SOCAMEL TECHNOLOGIES	070 503 016	France	Renage	Industrie	100,00%	100,00%
RESCASET CONCEPT	301 669 735	France	Rives	Industrie	99,99%	100,00%
CIDELCEM GmbH		Allemagne	Kehl	Négoco	100,00%	100,00%
GUILLIN ITALIA		Italie	Usmate Velate	Négoco	100,00%	100,00%
GUILLIN ESPAÑA		Espagne	Sant Boi de Llobregat	Négoco	100,00%	100,00%
GUILLIN Portugal	508747481	Portugal	Lisboa	Négoco	100,00%	100,00%
ANIS OPAKOWANIA	0000202333	Pologne	Olesnica	Industrie	99,98%	99,98%
FORM'PLAST	408 067 262	France	Chantrans	Industrie	30,00%	30,00%
VERIPACK EMBALAJES	B 329606	Espagne	Barbera del Vallés	Industrie	100,00%	100,00%
PREMIER PACKAGING	2 158 158	G. Bretagne	Londres	Négoco	100,00%	100,00%
SOCAMEL UK	6308811	G. Bretagne	Londres	Négoco	100,00%	100,00%



Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote ou lorsque le Groupe détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose :

- du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe ;
- du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions et soldes intra-groupe sont éliminés.

Les intérêts minoritaires sont la quote-part, dans les résultats et dans l'actif net d'une filiale, attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales.

Les comptes des filiales sont tous arrêtés au 31 décembre.

## **2.6 Méthodes de conversion monétaire**

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal (monnaie fonctionnelle) dans laquelle l'entité opère. Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

### **2.6.1 Comptabilisation des opérations en devises étrangères**

Les transactions en devise étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

### **2.6.2 Les états financiers des activités à l'étranger**

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en l'absence d'activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

## **2.7 Présentation des états financiers**

Le Groupe présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS1 « Présentation des états financiers ».

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant.
- Les actifs financiers sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques et charges sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

### **2.7.1 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés**

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des actifs coûts de cession inclus. Pour les groupes d'actifs, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et leur flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

## **2.8 Regroupements d'entreprises**

En application d'IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition, qui consiste à évaluer les actifs, passifs et les passifs éventuels de la société acquise à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des actifs apportés ou des actions acquises et la part de l'acquéreur dans les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition est constaté sous la rubrique « Goodwill ». Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement en résultat de l'exercice. Des ajustements de la juste valeur peuvent être opérés au cours des douze mois suivant l'acquisition.

## **2.9 Immobilisations incorporelles**

### **2.9.1 Frais de recherche et développement**

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement.

Une revue des principaux projets de recherche et développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services des bureaux d'études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés le cas échéant en phase de développement selon IAS 38.

Les efforts de développement engagés par le Groupe en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de IAS 38. La reconnaissance d'avantages économiques futurs supplémentaires à long terme et pouvant être nettement différenciés des dépenses concourant au simple maintien ou à la mise à niveau de l'outil de production et des produits en vue de préserver l'avantage technologique et concurrentiel du Groupe n'est manifeste que lorsque les nouveaux produits sont sur le marché.

### **2.9.2 Goodwill**

Conformément aux dispositions d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises et IAS 36 – Dépréciation d'actifs, les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

Après leur comptabilisation initiale, les goodwill sont évalués au coût, diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

### **2.9.3 Autres immobilisations incorporelles**

Elles comprennent essentiellement des brevets, marques et licences qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Concessions, brevets et droits similaires	3 - 20 ans
Logiciels	3 – 5 ans

## **2.10 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement

différentes. Compte tenu des incidences non significatives de l'approche par composant, cette dernière n'a trouvé à s'appliquer que sur les constructions.

L'amortissement utilisé par le Groupe pour les immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle, et sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque catégorie d'actif.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Constructions industrielles	30 ans
Agencements et aménagements	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 - 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Matériel informatique	2 - 5 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Les biens utilisés au moyen d'un contrat de location financement, tel que défini par la norme IAS 17, qui, en substance, ont pour effet de transférer au groupe de façon substantielle les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont comptabilisés en actifs immobilisés. Les obligations financières correspondantes figurent en passifs financiers.

## **2.11 Test de perte de valeur des actifs immobilisés**

La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. Celles-ci sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Les UGT correspondent aux entités juridiques du Groupe Guillin.

La valeur comptable des goodwill a été affectée aux UGT définies par le Groupe et fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année ou lorsque des événements indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir.

Ces événements correspondent à des changements significatifs qui affectent les objectifs et les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

L'examen porte sur les actifs d'exploitation immobilisés et le besoin en fonds de roulement.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale nette des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés après impôt établis à partir des plans d'activité à 4 ans, étendu à 5 ans et, au delà de cet horizon.

Le taux de croissance retenu au delà de 5 ans correspond au taux de croissance de nos secteurs d'activité et à la zone géographique concernée.  
L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital calculé par le Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable et enregistrée sur la ligne « autres charges opérationnelles » du compte de résultat. Les dépréciations des goodwill comptabilisées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise.

## **2.12 Participations dans les entreprises associées**

Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle. Il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20% des droits de vote.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris le goodwill) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

## **2.13 Actifs financiers et Passifs financiers**

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les placements détenus jusqu'à leur échéance. Cette classification dépend de l'intention au moment de l'acquisition. Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et réexamine cette classification lors de chaque clôture.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39.

### **2.13.1 Placements financiers**

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date.

Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur majoré des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'éventuelle perte de valeur. L'actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

## 2.13.2 Instruments dérivés

Le Groupe procède à des couvertures de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette, sans risque spéculatif.

Il peut également se couvrir pour les risques de change liés aux variations monétaires.

L'ensemble des instruments de couverture est comptabilisé au bilan, à l'actif, en autres actifs financiers non courant et au passif en emprunts et dettes financières non courant et évalué à la juste valeur.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « coût de l'endettement financier net ».

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté;
- une couverture de flux de trésorerie, couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable et qui affecterait le résultat net présenté

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

La juste valeur des instruments dérivés est enregistrée sur la base des montants communiqués par les contreparties bancaires validés par la Direction Financière du Groupe.

### **2.13.3 Créances clients et autres créances**

L'évaluation initiale des prêts et créances s'effectue à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement au montant facturé. Lorsqu'ils comportent des conditions avantageuses pour la contrepartie (délai de paiement par exemple) et que l'effet de l'actualisation est significatif, ces prêts et créances sont comptabilisés à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés au taux de marché. L'évaluation ultérieure se fait au coût amorti.

Les créances clients sont affectées en clients douteux dès l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire ou lorsque la créance est mise en recouvrement contentieux. Elles sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur ancienneté et de la situation dans laquelle se trouve le client. Une dépréciation est également effectuée lorsque les créances ont un retard significatif et lorsqu'un risque de litige est décelé.

Les créances courantes font l'objet de tests de dépréciation, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

### **2.13.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et concours bancaires) ainsi qu'aux caisses.

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « Trésorerie » et au passif sur la ligne « Emprunts et dettes financières court terme ».

Les valeurs mobilières de placement sont, selon IAS 39, évaluées à la juste valeur à chaque clôture.

### **2.13.5 Emprunts**

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **2.13.6 Autres dettes**

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celle-ci correspond généralement au montant de la facture lorsqu'il s'agit de dettes à court terme

## **2.14 Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats. Ces stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué des coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les frais financiers sont exclus des stocks. Ils sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal.

## **2.15 Impôts sur le résultat**

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

Les impôts différés sont calculés en fonction des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture de chaque exercice.

Tous les montants résultant de modification de taux d'imposition sont comptabilisés au compte de résultat de l'année où la modification de taux est votée ou quasi-votée. En outre, l'incidence peut également être comptabilisée en capitaux propres si elle se rapporte à des éléments précédemment comptabilisés par capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

### **2.15.1 Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.)**

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe Guillin comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles.

Le Groupe Guillin a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en



changer globalement la nature. Le Groupe Guillin considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

## **2.16 Capitaux propres**

### **2.16.1 Actions propres**

Indépendamment de l'objectif fixé, tous les titres d'autocontrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les éventuels profits ou pertes au titre de la dépréciation, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres, sont imputés sur les capitaux propres.

## **2.17 Provisions**

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux). L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée sur la ligne « autres charges financières ».

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la charge future.

## **2.18 Provisions pour retraites et avantages assimilés**

### **2.18.1 Régimes à cotisations définies**

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### **2.18.2 Régimes à prestations définies**

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime.

Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis

immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe applique l'amendement IAS 19 publié dans le règlement CE n° 1910/2005 du 8 novembre 2005. Cet amendement introduit une option pour la comptabilisation des écarts actuariels, en les comptabilisant directement en capitaux propres.

### **2.18.3 Autres avantages à long terme**

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations d'entreprises de première catégorie dont les états d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe.

- Programmes de médaille du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.
- Droit individuel à formation (DIF) est reconnu à tout salarié d'une entreprise française titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée et disposant d'une durée d'ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise. Ce droit est de 20 heures par an cumulables sur 6 ans, soit une limite maximale de 120 heures.

### **2.18.4 Descriptions des régimes à prestations définies dans le Groupe Guillin**

- Indemnités de départ en retraite (IDR) en France, « Trattamento di Fine Rapporto » (TFR) en Italie sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. La réforme du système de pension italien a apporté des modifications dans le traitement du TFR. Celui-ci était géré jusqu'au 30 juin 2007 dans l'entreprise. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007 les nouveaux droits, transféré à l'institut national de sécurité sociale (Istituto Nazionale di Previdenza Sociale, INPS) sont externalisés et gérés à travers un Fonds créé à cette fin.
- Contribution préretraite amiante (France), contribution à la charge des entreprises qui ont exposé leurs salariés à l'amiante. L'entreprise dont un salarié ou ancien salarié était admis, depuis la loi de financement de la sécurité sociale pour 2005, à bénéficier de la préretraite amiante était redevable d'une contribution sur la préretraite. Cette contribution préretraite amiante a été supprimée par la Loi de financement 2009 de la Sécurité Sociale. En conséquence les provisions antérieurement constituées ont été reprises au cours de l'exercice 2008.

### **2.19 Paiements fondés sur des actions**

Conformément à IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions – les plans d'attributions gratuites d'actions attribués par le Groupe donnent lieu à la comptabilisation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

## **2.20 Produits des activités ordinaires**

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le montant des ventes est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir après, le cas échéant, déduction de toutes remises commerciales, rabais sur volumes et similaires, participations commerciales, escomptes financiers. Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a délivré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque le bien a été livré à un client qui l'a accepté et dont le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits attachés à l'activité de service après vente sont comptabilisés sur la période pour laquelle la garantie est exerçable.

## **2.21 Résultat par action**

Le résultat net par action est calculé en rapportant le résultat net « Part du Groupe » au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues par des sociétés consolidées.

## **2.22 Secteurs opérationnels**

En application d'IFRS 8 "Secteurs opérationnels", les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour évaluer les performances et l'activité du Groupe et des différents secteurs qui le composent. Les principes de détermination des secteurs opérationnels sont décrits en note 2.2

Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque secteur opérationnel, utilisée par le principal décideur opérationnel est basée notamment sur le résultat opérationnel et la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt.

Les actifs sectoriels se composent des goodwill, des autres immobilisations incorporelles et corporelles, des autres actifs financiers non courants, des stocks et en-cours, des créances clients et des autres créances et actifs courants.

Les passifs sectoriels se composent des provisions pour retraite et avantages similaires, des provisions, des dettes fournisseurs et des autres dettes et passifs courants.

## **2.23 Tableau de flux de trésorerie**

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme la différence entre les soldes bancaires créditeurs et la Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe utilise la méthode indirecte pour l'élaboration de son tableau de flux de trésorerie.

## 2.24 Gestion des risques

### 2.24.1 Risques économiques

#### Risque politique et économique

La stabilité politique européenne assure un environnement favorable pour le Groupe Guillin qui réalise 94,5 % de son chiffre d'affaires sur cette zone économique. Le seul risque majeur identifié pourrait être celui d'une décision politique de l'Union Européenne qui viserait à interdire la production et la commercialisation de produits en matière plastique.

En 2009, le contexte économique européen et mondial a été encore des plus incertains.

Le Groupe Guillin a du donc s'adapter à ce nouvel espace économique avec une baisse du PIB dans l'ensemble des pays européens.

Le Groupe Guillin, grâce à sa gestion anticipative et dynamique, mettra tout en œuvre et prendra toutes les décisions nécessaires pour s'adapter à la crise économique et pour passer ce cap délicat, comme il a toujours réussi à le faire par le passé.

#### Risque matières premières

Le Groupe Guillin utilise deux types de matières premières, les résines de matières plastiques pour le secteur emballages et l'inox pour le secteur matériels, toutes deux dépendant de cours mondiaux qui sont soumis aux lois de l'offre et de la demande ainsi que du comportement spéculatif de certains acteurs. Sur notre segment de marché, la fabrication des résines de matières plastiques participe à 5% de la consommation mondiale de pétrole, consommation non significative à l'échelle mondiale.

#### Risque social

Chaque filiale du Groupe Guillin est soumise aux législations applicables dans son pays d'implantation ainsi qu'aux accords contractuels passés. De fait, le risque majeur réside dans la mise en place de réglementation visant à décider d'augmentations salariales majeures sans concertation avec les entreprises. Ce risque est néanmoins limité dans la mesure où la masse salariale du Groupe Guillin ne représente que 21,9 % du chiffre d'affaires total.

#### Risque fiscal

Le résultat du Groupe dépend bien évidemment des différentes législations fiscales européennes. Il est à noter que le taux d'impôt sur les sociétés en France, est un des plus élevé d'Europe. Pour maîtriser les différentes législations fiscales, le Groupe a recours à des avocats fiscalistes compétents dans chaque pays.

#### Risque juridique

Le Groupe Guillin possède une direction juridique. Les risques juridiques peuvent bien évidemment dépendre des différentes réglementations juridiques européennes. En cas de nécessité, la Direction juridique fait appel à des avocats spécialisés dans chacun des pays concernés.

Une des filiales du Groupe Guillin fait l'objet d'une demande d'information par la Commission Européenne – DG Competition. Le Groupe Guillin pour répondre à cette demande d'information s'est doté des meilleurs spécialistes.

### **Propriété industrielle**

Dans le cadre de la protection de son travail de Recherche et Développement, le Groupe Guillin procède régulièrement au dépôt de marques, de brevets et de modèles. Des actions en contrefaçon sont engagées pour faire valoir ses droits et confirmer son intention de les défendre.

### **Politique d'assurances**

Afin de limiter les risques notamment incendie, bris de machines, pertes d'exploitation et responsabilité civile... le Groupe Guillin a souscrit différentes polices auprès de Compagnies d'Assurances notoirement connues et solvables.

### **2.24.2 Risque monétaire**

La gestion de trésorerie du Groupe Guillin est centralisée au niveau de la SA Groupe Guillin qui gère l'ensemble des besoins et prend toutes les décisions de trésorerie s'y rapportant, sécurisant ainsi la gestion de ce risque.

#### **Risque clients**

L'organisation du Groupe est basée sur des procédures très strictes établies afin de limiter au maximum le risque clients, les dépréciations des créances clients oscillant entre 0,4 à 0,6 % du chiffre d'affaires chaque année. Les conditions générales de ventes du Groupe Guillin mentionnent une clause de réserve de propriété. De plus, une assurance crédit clients couvre 30% du chiffre d'affaires total du Groupe. Pour les clients non assurés, le Groupe Guillin juge le risque d'irrecouvrabilité faible. Le premier client ne représente pas plus de 5,6 % du Chiffre d'Affaires du Groupe.

#### **Risque de liquidité**

La SA Groupe Guillin, dans le cadre de son plan et de son budget, négocie l'ensemble de ses besoins de trésorerie à court et moyen terme pour la totalité du Groupe. Compte tenu de la structure de son bilan et de l'échéance de ses dettes, le Groupe Guillin n'a eu aucun problème de liquidité en 2009. La plupart des besoins de trésorerie pour 2010 ont déjà été anticipés à ce jour.

#### **Risques de taux et de changes**

Toutes les opérations de couvertures de taux et de changes sont réalisées par la SA Groupe Guillin pour le compte de ses filiales. Plusieurs instruments financiers sont utilisés afin de gérer le risque de change sur la livre sterling et le dollar. Il est à noter que le Groupe est faiblement exposé au risque de change car les ventes en devises étrangères sont de l'ordre de 6 % de son chiffre d'affaires. Chaque filiale du Groupe opère essentiellement dans son propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe et pour partie à taux révisable. La dette à taux variable représente 90 % de la totalité de la dette financière nette. Les règles de contrôle sont particulièrement rigoureuses. L'utilisation d'instruments financiers ne peut se faire qu'avec l'accord de la Direction Générale du Groupe Guillin sur proposition de la Direction Financière. La forte volatilité de la valorisation des instruments financiers à la date d'arrêté nous incite à la prudence quant à l'utilisation de ces outils.

### **2.24.3 Risques environnementaux**

Le Groupe GUILLIN a été, de tout temps, sensible aux préoccupations environnementales, aux économies d'énergie et de matières premières. Le développement durable a toujours été au coeur de ses préoccupations, de ses actions et du développement de ses sociétés. C'est un véritable objectif politique, un axe majeur de sa stratégie globale tant pour sa compétitivité que pour la sauvegarde de la planète.

Au sein du Groupe, la responsabilité environnementale est intégrée dans le cycle de conception et de production des produits, et fait l'objet d'une sensibilisation permanente de l'ensemble de ses collaborateurs. Dès sa phase de conception, chaque produit doit répondre à un ensemble de critères environnementaux qui concernent tant ses caractéristiques propres (épaisseur, poids, forme) que son lieu de fabrication pour réduire les émissions nocives générées par le transport.

Tous les conditionnements sont étudiés afin de densifier au maximum les quantités par carton, palette et ainsi minimiser le nombre de camions mis sur la route.

Depuis 20 ans, le Groupe GUILLIN a réduit de façon significative le poids de ses emballages pour un même usage sur certaines familles de produits.

Le Groupe GUILLIN favorise le développement de « l'emballage service » permettant le prolongement de sa durée de vie (ex : plateau de présentation « tradipack », emballages micro-ondables, réutilisation des emballages ...).

Le tri sélectif des différents matériaux est opérationnel dans chacune des usines du Groupe. Les déchets de fabrication sont recyclés sur les sites en quasi-intégralité.

Les emballages du Groupe GUILLIN rentrent aujourd'hui dans un programme de valorisation des déchets ménagers : ils sont collectés et incinérés pour générer de l'énergie. Le Groupe GUILLIN, à travers Valorplast, travaille à ce que ses emballages rentrent dans le processus de recyclage.

Le Bilan Carbone du Groupe GUILLIN est extrêmement satisfaisant au niveau de la directive, le Groupe faisant apparaître un résultat quasi nul de dégagement dans l'atmosphère (84 kg de CO<sub>2</sub>/Tonne).

### **Risque industriel**

Le Groupe Guillin ne détient pas d'installations à très hauts risques. Cependant, la prévention des risques de dommages tels que les incendies ou des risques environnementaux fait l'objet d'un système de management spécifique. La quasi-totalité de nos locaux industriels est équipée de systèmes anti-incendie, de détection et de protection. La plupart des installations sont édifiées de façon à assurer la rétention des écoulements accidentels.

## **Ressource en eau**

Les thermoformeurs et les extrudeuses sont refroidies par des circuits réfrigérés par de l'eau. Cette eau n'est pas rejetée dans la nature mais recyclée de façon permanente afin de refroidir en circuit fermé l'ensemble des machines.

## **Ressource en énergie**

La minimisation de la consommation d'énergie est un objectif pour le Groupe Guillin. Il réfléchit à certaines actions qu'il pourrait entreprendre au cours des prochains mois, voire des prochaines années, certaines nécessitant des investissements importants.

## **Matières premières renouvelables**

L'arrivée de nouveaux polymères réalisés à base de maïs est une solution intéressante pour l'environnement. Le Groupe Guillin avait décidé stratégiquement de proposer au marché une offre d'emballages réalisée avec des matières premières renouvelables (PLA). Néanmoins, la fabrication en PLA a été suspendue temporairement en 2009 suite à l'absence de demande significative des clients.

Le Groupe GUILLIN applique une politique de choix des matériaux utilisés guidée par l'aspect environnemental, notamment l'utilisation du RPET (en fonction des capacités disponibles).

## **Risque météorologique**

L'activité fruits et légumes du Groupe Guillin est sensible aux aléas climatiques, les quantités à produire pour satisfaire les besoins de la clientèle pouvant varier de façon significative d'une année à l'autre. Le Groupe Guillin par sa présence géographique et par la diversité de son offre produits limite ce risque. En Europe, la saison des fruits et légumes commence avec la fraise en février dans le sud de l'Espagne et fini avec les kakis début décembre en Italie. Le Groupe livre également dans les pays du Maghreb, en Amérique du Nord et en Afrique du Sud afin de suivre les saisons et élargir sa zone de commercialisation.

## **3 Evolution du périmètre de consolidation**

Aucune variation de périmètre significative n'est à signaler par rapport au 31/12/2008.

#### 4 Immobilisations incorporelles

	Concessions, brevets et droits similaires	Goodwill	Total
<b>Valeurs brutes</b>			
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>4 815</b>	<b>36 604</b>	<b>41 419</b>
Acquisition	272	2 050	2 322
Cession et mise au rebut	-51		-51
Variation de périmètre			
Ecart de conversion	-8	-1 150	-1 158
Autres (1)	37	-22	15
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>5 065</b>	<b>37 482</b>	<b>42 547</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>			
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>3 906</b>	<b>4 445</b>	<b>8 351</b>
Dotation <sup>(2)</sup>	332		332
Reprise	-51		-51
Ecart de conversion	-8		-8
Autres			
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>4 179</b>	<b>4 445</b>	<b>8 624</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>			
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>909</b>	<b>32 159</b>	<b>33 068</b>
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>886</b>	<b>33 037</b>	<b>33 923</b>

	Concessions, brevets et droits similaires	Goodwill	Total
<b>Valeurs brutes</b>			
<b>Au 01/01/2009</b>	<b>5 065</b>	<b>37 482</b>	<b>42 547</b>
Acquisition	248		248
Cession et mise au rebut	-76		-76
Variation de périmètre		2	2
Ecart de conversion	1	148	149
Autres	46		46
<b>Au 31/12/2009</b>	<b>5 284</b>	<b>37 632</b>	<b>42 916</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>			
<b>Au 01/01/2009</b>	<b>4 179</b>	<b>4 445</b>	<b>8 624</b>
Dotation <sup>(2)</sup>	346		346
Reprise	-76		-76
Ecart de conversion	1		1
Autres			
<b>Au 31/12/2009</b>	<b>4 450</b>	<b>4 445</b>	<b>8 895</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>			
<b>Au 01/01/2009</b>	<b>886</b>	<b>33 037</b>	<b>33 923</b>
<b>Au 31/12/2009</b>	<b>834</b>	<b>33 187</b>	<b>34 021</b>

(1) Modification des goodwill suite aux ajustements de prix sur titres de Premier Packaging en 2008.

(2) Les dotations sont comprises sur la ligne « Dotations aux amortissements » du compte de résultat.

Le Groupe Guillin, comme chaque année, consacre un effort adapté en matière de Recherche et Développement ; on peut estimer ce chiffre de l'ordre de 1% du chiffre d'affaires pour le secteur emballage. Ces études concernent de nouvelles formes, de nouvelles fonctionnalités et des tests sur des nouveaux matériaux.



Goodwill	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Alphaform	5 192		5 192	5 192		5 192
Anis	4 202		4 202	4 153		4 153
Dynaplast	4 269	-2 153	2 116	4 269	-2 153	2 116
Groupe Guillin	555	-355	200	555	-355	200
Guillin Emballages	230	-230		230	-230	
Guillin Italia	873		873	872		872
Premier Packaging	868		868	809		809
Rescaset Concept	11 735		11 735	11 732		11 732
Socamel Technologies	9 132	-1 707	7 425	9 132	-1 707	7 425
Socamel UK	576		576	538		538
<b>Total</b>	<b>37 632</b>	<b>-4 445</b>	<b>33 187</b>	<b>37 482</b>	<b>-4 445</b>	<b>33 037</b>

Deux hypothèses de primes de risque ont été retenues pour les tests de valeur :

#### Hypothèse 1 :

(source "Associés en finance" au 31 décembre 2009)

	31/12/2009	31/12/2008
Prime de risque	8,10%	8,01%
Coût moyen pondéré du capital	9,39%	8,14%
Taux de croissance à l'infini	2,00%	2,00%

#### Hypothèse 2 :

(source "Associés en finance" février 2010)

	31/12/2009	31/12/2008
Prime de risque	6,39%	9,90%
Coût moyen pondéré du capital	8,08%	9,23%
Taux de croissance à l'infini	2,00%	2,00%

Les deux hypothèses retenues n'ont pas conduit à constater de dépréciation de Goodwill

## 5 Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	En cours	Total
<b>Valeurs brutes</b>						
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>3 545</b>	<b>63 426</b>	<b>164 168</b>	<b>13 349</b>	<b>10 135</b>	<b>254 623</b>
Acquisition	77	2 190	10 131	1 075	9 609	23 082
Cession et mise au rebut		-28	-4 059	-392	-100	-4 579
Variation de périmètre						
Ecart de conversion	-142	-359	-385	-340	-15	-1 241
Autres	1	5 524	6 510	687	-12 758	-36
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>3 481</b>	<b>70 753</b>	<b>176 365</b>	<b>14 379</b>	<b>6 871</b>	<b>271 849</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>						
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>1</b>	<b>31 708</b>	<b>107 025</b>	<b>9 688</b>		<b>148 422</b>
Dotation <sup>(1)</sup>	3	2 779	12 581	1 184		16 547
Perte de valeur <sup>(2)</sup>			3 235			3 235
Reprise		-27	-3 512	-360		-3 899
Variation de périmètre						
Ecart de conversion		-21	-172	-177		-370
Autres			16	-16		
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>4</b>	<b>34 439</b>	<b>119 173</b>	<b>10 319</b>		<b>163 935</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>						
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>3 544</b>	<b>31 718</b>	<b>57 143</b>	<b>3 661</b>	<b>10 135</b>	<b>106 201</b>
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>3 477</b>	<b>36 314</b>	<b>57 192</b>	<b>4 060</b>	<b>6 871</b>	<b>107 914</b>

	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	En cours	Total
<b>Valeurs brutes</b>						
<b>Au 01/01/2009</b>	<b>3 481</b>	<b>70 753</b>	<b>176 365</b>	<b>14 379</b>	<b>6 871</b>	<b>271 849</b>
Acquisition	22	2 319	5 233	1 101	7 000	15 675
Cession et mise au rebut	-3	-1 275	-1 887	-620	-6	-3 791
Variation de périmètre						
Ecart de conversion	11	30	40	44		125
Autres		2 645	5 944	143	-8 778	-46
<b>Au 31/12/2009</b>	<b>3 511</b>	<b>74 472</b>	<b>185 695</b>	<b>15 047</b>	<b>5 087</b>	<b>283 812</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>						
<b>Au 01/01/2009</b>	<b>4</b>	<b>34 439</b>	<b>119 173</b>	<b>10 319</b>		<b>163 935</b>
Dotation <sup>(1)</sup>	3	2 747	12 664	1 166		16 580
Perte de valeur						
Reprise		-1 141	-1 370	-468		-2 979
Variation de périmètre						
Ecart de conversion		7	32	32		71
Autres			-2	2		
<b>Au 31/12/2009</b>	<b>7</b>	<b>36 052</b>	<b>130 497</b>	<b>11 051</b>		<b>177 607</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>						
<b>Au 01/01/2009</b>	<b>3 477</b>	<b>36 314</b>	<b>57 192</b>	<b>4 060</b>	<b>6 871</b>	<b>107 914</b>
<b>Au 31/12/2009</b>	<b>3 504</b>	<b>38 420</b>	<b>55 198</b>	<b>3 996</b>	<b>5 087</b>	<b>106 205</b>

(1) Les dotations sont comprises sur la ligne « Dotations aux amortissements » du compte de résultat.

(2) Les pertes de valeur de 2008 sont comprises sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat. Le test de valeur, réalisé en 2008, de la filiale Veripack Embalajes fait ressortir une valeur d'utilité de 16 040 k€ avec un taux d'actualisation de 9.23 % et un taux de croissance à l'infini de 2 %, ce qui a conduit à comptabiliser une dépréciation de 3 235 k€ en 2008. L'analyse de la situation de la filiale Veripack Embalajes n'a pas conduit à revoir la dépréciation en 2009.

#### Dont immobilisations corporelles en location financement :

	Matériel	Total		Matériel	Total
<b>Valeurs brutes</b>			<b>Valeurs brutes</b>		
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>4 114</b>	<b>4 114</b>	<b>Au 01/01/2009</b>	<b>3 581</b>	<b>3 581</b>
Acquisition	402	402	Acquisition	153	153
Cession et mise au rebut	-903	-903	Cession et mise au rebut	-213	-213
Variation de périmètre			Variation de périmètre		
Ecart de conversion	-10	-10	Ecart de conversion	1	1
Autres	-22	-22	Autres	-14	-14
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>3 581</b>	<b>3 581</b>	<b>Au 31/12/2009</b>	<b>3 508</b>	<b>3 508</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>			<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>		
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>2 628</b>	<b>2 628</b>	<b>Au 01/01/2009</b>	<b>2 269</b>	<b>2 269</b>
Dotation <sup>(1)</sup>	424	424	Dotation <sup>(1)</sup>	426	426
Reprise	-769	-769	Reprise	-181	-181
Ecart de conversion	-3	-3	Ecart de conversion		
Autres	-11	-11	Autres	-3	-3
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>2 269</b>	<b>2 269</b>	<b>Au 31/12/2009</b>	<b>2 511</b>	<b>2 511</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>			<b>Valeurs nettes comptables</b>		
<b>Au 01/01/2008</b>	<b>1 486</b>	<b>1 486</b>	<b>Au 01/01/2009</b>	<b>1 312</b>	<b>1 312</b>
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>1 312</b>	<b>1 312</b>	<b>Au 31/12/2009</b>	<b>997</b>	<b>997</b>

(1) Les dotations sont comprises sur la ligne « Dotations aux amortissements » du compte de résultat.

## 6 Participations dans les entreprises associées et autres actifs financiers non courants

	Autres titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Instruments dérivés	Total
<b>Au 01/01/2008</b>	2	292	20	314
Acquisition	4	4		8
Cession		-18	-20	-38
Perte de valeur				
Variation de périmètre				
Ecart de conversion				
Autres				
<b>Au 31/12/2008</b>	6	278		284

	Autres titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Instruments dérivés	Total
<b>Au 01/01/2009</b>	6	278		284
Acquisition		12		12
Cession		-5		-5
Perte de valeur				
Variation de périmètre				
Ecart de conversion				
Autres				
<b>Au 31/12/2009</b>	6	285		291

Les participations dans les entreprises associées (Form'plast détenue à 30 %) correspondent aux titres mis en équivalence décrits ci-dessous :

	Participations dans les entreprises associées
Au 01/01/2009	942
Quote part du résultat de l'exercice	97
<b>Au 31/12/2009 (1)</b>	<b>1 039</b>

(1) comprenant un goodwill de 491 k€.

Principales données financières de la société Form'plast (comptes sociaux à 100 %) :

	2009	2008
Total bilan	6 907	6 830
Capitaux propres	1 986	1 438
Chiffre d'affaires	17 586	16 043
Résultat net	561	197

## 7 Stocks

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières	8 180	-46	8 134	9 737	-14	9 723
Encours	1 516		1 516	1 565	-3	1 562
Produits finis	24 089	-791	23 298	25 692	-110	25 582
Marchandises	7 844	-396	7 448	5 373	-248	5 125
<b>Total</b>	<b>41 629</b>	<b>-1 233</b>	<b>40 396</b>	<b>42 367</b>	<b>-375</b>	<b>41 992</b>

Les flux des dépréciations sont les suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux dépréciations	-1010	-163
Reprises sur dépréciations	154	360
Ecart de conversion	-2	12
Variation de périmètre		
<b>Total</b>	<b>-858</b>	<b>209</b>

## 8 Clients

		31/12/2009	31/12/2008
Clients et comptes rattachés < 1 an	(1)	74 640	78 592
Dépréciation		-1 711	-1 463
<b>Total</b>		<b>72 929</b>	<b>77 129</b>

**Délais de rotation moyen en jours de chiffre d'affaires TTC** 75 77

(1) Dont créances échues depuis plus de 3 mois 1 901 1 662

La répartition du poste "clients" en devise de transaction est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
EUR	95,6%	95,3%
USD	1,1%	1,6%
GBP	1,5%	1,4%
PLN	1,8%	1,7%

La juste valeur des créances clients n'est pas différente de la valeur comptable.

## 9 Autres créances et actifs courants

	31/12/2009	31/12/2008
Créances sociales	270	264
Créances fiscales	2 498	3 102
Autres créances	1 182	1 602
<b>Total</b>	<b>3 950</b>	<b>4 968</b>

La juste valeur des autres créances et actifs courants n'est pas différente de la valeur comptable.

## 10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
Disponibilités	15 945	7 222
Placements court terme	201	36
<b>Total (1)</b>	<b>16 146</b>	<b>7 258</b>
(1) Dont montants en KGBP	2 330	2 013
(1) Dont montants en KUSD	1 482	688
(1) Dont montants en KPLN	2 347	2 727

Les placements à court terme sont essentiellement constitués de SICAV monétaires et de placements en devises.

## 11 Capitaux propres

### 11.1 Composition du capital

Le capital est composé de 2 032 875 actions d'une valeur nominale de 6.20 €, identique à 2008.

Au 10/03/2010, les Sociétés Civiles La Brayère, L'Atelier, Le Château et la Famille Guillin agissant de concert détiennent 58,41 % du capital.

La politique du Groupe Guillin est de distribuer de façon récurrente environ 30 % à 40 % de son résultat consolidé, part du Groupe.

### 11.2 Actions propres

Nombre d'actions détenues	Autorisations	Réalizations	
		31/12/2009	31/12/2008
<b>Détentions à l'ouverture</b>		171 806	74 286
Achats d'actions	203 287	25 469	102 414
Attribution d'actions gratuites		-1 550	
Vente d'actions		-4 642	-4 894
<b>Détentions à la clôture</b>	<b>203 287</b>	<b>191 083</b>	171 806

Variation en valeur	31/12/2009	31/12/2008
<b>Solde à l'ouverture</b>	6 328	2 018
Achats d'actions	957	4 711
Autres	46	
Attribution d'actions gratuites (1)	-35	-46
Vente d'actions	-252	-355
<b>Solde à la clôture</b>	<b>7 044</b>	<b>6 328</b>

(1) Non encore attribuées à la fin de chaque exercice.

### 11.3 Dividende versé

Le dividende versé sur l'exercice 2009 s'élève à 3 697 k€, soit 2,00 € par action. Il était de 2,30 € en 2008.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 4 juin 2010 de distribuer un dividende de 2,50 € par action.

## 12 Provisions pour retraite et avantages similaires

### 12.1 Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les cotisations à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

### 12.2 Régimes à prestations définies

#### 12.2.1 Détermination des engagements nets au bilan

Détermination des engagements nets au bilan	31/12/2009			31/12/2008			Total
	France	Italie	Total	France	Italie	Total	
	IDR	Préretraite amiante	TFR	IDR	Préretraite amiante	TFR	
Engagements nets au passif	-2 451	-2 327	-4 779	-1 950	-2 299	-4 249	
Engagements nets à l'actif							
<b>Engagements nets</b>	<b>-2 451</b>	<b>-2 327</b>	<b>-4 779</b>	<b>-1 950</b>	<b>-2 299</b>	<b>-4 249</b>	

Analyse de sensibilité : En cas de hausse de 1 point du taux d'actualisation, le montant des avantages postérieurs à l'emploi serait égal à 4 289 K€ soit une baisse de 10,25 %. En cas de baisse de 1 point du taux d'actualisation, le montant des avantages postérieurs à l'emploi atteindrait 5 389 K€ soit une hausse de 11,94 %.

#### 12.2.2 Evolution sur l'exercice

Evolution sur l'exercice des engagements	31/12/2009			31/12/2008			Total
	France	Italie	Total	France	Italie	Total	
	IDR	Préretraite amiante	TFR	IDR	Préretraite amiante	TFR	
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	-1 950	-2 299	-4 249	-2 114	-426	-2 514	-5 054
Coût financier	-103	-103	-206	-90		-111	-201
Coût des services rendus dans l'exercice	-142	-34	-176	-154		-34	-188
Liquidation de régime <sup>(5)</sup>					426		426
Prestations payées	66	156	222	161		210	371
Ecart actuariels de l'exercice <sup>(1)</sup>	-322	-47	-369	247		150	397
<b>Valeur actualisée des engagements à la clôture</b>	<b>-2 451</b>	<b>-2 327</b>	<b>-4 779</b>	<b>-1 950</b>		<b>-2 299</b>	<b>-4 249</b>

### 12.2.3 Eléments comptabilisés au compte de résultat

Eléments comptabilisés au compte de résultat	31/12/2009			31/12/2008			Total
	France	Italie	Total	France	Italie	Total	
	IDR	Préretraite amiante		TFR	IDR		
Coût financier <sup>(2)</sup>	-103	-103	-206	-90	-111	-201	
Coût des services rendus dans l'exercice <sup>(3)</sup>	-142	-34	-176	-154	-34	-188	
Liquidation de régime <sup>(5)</sup>					426	426	
<b>Total</b>	<b>-245</b>	<b>-137</b>	<b>-382</b>	<b>-244</b>	<b>426</b>	<b>-145</b>	<b>37</b>

### 12.3 Les autres avantages à long terme

#### 12.3.1 Les médailles du travail

Evolution sur l'exercice des passifs	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	-44	-44
Coût financier		-2
Coût des droits acquis dans l'exercice		-2
Coût des services passés		
Primes payées		5
Ecart actuariels de l'exercice		
<b>Valeur actualisée des engagements à la clôture</b>	<b>-44</b>	<b>-44</b>
<b>Charges comptabilisées au compte de résultat</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Coût financier <sup>(2)</sup>		-2
Coût des droits acquis dans l'exercice <sup>(3)</sup>		-2
Coût des services passés <sup>(4)</sup>		
<b>Total</b>		<b>-4</b>

#### 12.3.2 Le droit individuel à formation

Evolution sur l'exercice des passifs	31/12/2009	31/12/2008
Valeur des engagements au bilan à l'ouverture	-1 061	-889
Droits de formation acquis	-356	-303
Droits de formation utilisés	87	131
<b>Valeur des engagements au bilan à la clôture</b>	<b>-1 330</b>	<b>-1 061</b>

### 12.4 Les hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Taux d'actualisation	4,09%	5,30%	4,41%	3,87%	3,43%
Taux d'augmentation des salaires	2,5% - 3%	2,5% - 3%	2,5% - 3%	2,5% - 3%	2,5% - 3%

## 12.5 Détail du poste provisions pour retraite et avantages similaires

	31/12/2009	31/12/2008
Avantages postérieurs à l'emploi	-4 779	-4 249
Les médailles du travail	-44	-44
Le droit individuel à formation	-1 330	-1 061
Autres		
<b>Montant au passif</b>	<b>-6 153</b>	<b>-5 354</b>

- (1) En application de l'amendement IAS 19, les écarts actuariels sont comptabilisés en capitaux propres  
(2) Le coût financier figure sur la ligne « Autres produits et charges financiers ».  
(3) Le coût des services rendus dans l'exercice figure sur la ligne « Charges de personnel ».  
(4) Le coût des services passés figure sur la ligne « Charges de personnel ».  
(5) Correspond à l'extinction de l'obligation de l'entreprise, dans le cas présent la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2009 a mis fin à la contribution amiante. Cette suppression se traduit dans le compte de résultat par une diminution du poste « Charges de personnel ».

## 12.6 Paiement fondé sur des actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution d'actions gratuites. Les actions sont attribuées définitivement après un délai de 2 ans et sont librement cessibles après un délai de 4 ans à compter de la date d'attribution initiale.

Programme d'attribution d'actions gratuites	Plan 2	Plan 3
Date de l'assemblée	02/06/2006	02/06/2006
Date du Conseil d'Administration	20/02/2008	20/02/2009
Délai d'attribution des actions	2 ans	2 ans
Nombre d'actions attribuées	1 050	850
Nombre de bénéficiaires	3	3
Valeur unitaire des actions gratuites	22,50 €	22,50 €
Charges comptabilisées au cours des exercices précédents	12 k€	0 k€
Charges comptabilisées au cours de l'exercice	12 k€	10 k€

La charge de l'exercice est déterminée en fonction du prix d'achat des actions propres à attribuer.



## 13 Provisions

### 13.1 Provisions non courantes

	Coûts remise en état des sites	Litiges avec l'administration fiscale	Coût de restructuration (1)	Autres (2)	Total
Au 01/01/2008	793	274			1 067
Dotations				15	15
Utilisations				-2	-2
Reprises de provisions non utilisées		-246			-246
Autres				422	422
Au 31/12/2008	793	28		435	1 256
Au 01/01/2009	793	28		435	1 256
Dotations	74	233	3 971	1 657	5 935
Utilisations	-30	-28	-3 055		-3 113
Reprises de provisions non utilisées	-51				-51
Variation de périmètre					
Ecart de conversion					
Autres				13	13
Au 31/12/2009	786	233	916	2 105	4 040

(1) Concerne la filiale Veripack Embalajes. La dotation figure sur la ligne "Autres charges opérationnelles" du compte de résultat.

(2) Dont en 2009 une dotation de :  
 593 k€ dans la filiale Socamel Technologies pour un litige vis-à-vis de salariés en retraite amiante.  
 992 k€ dans la filiale Nespak pour risque d'arrêt d'une ligne de fabrication décapulp.

### 13.2 Provisions courantes

	Litiges Prud'homaux (1)	Garantie clients (1)	Autres (1) (2)	Total
Au 01/01/2008	408	357	186	951
Dotations	101	43	21	165
Utilisations	-8	-126	-80	-214
Reprises de provisions non utilisées	-300	-19	-16	-335
Au 31/12/2008	201	255	111	567
Au 01/01/2009	201	255	111	567
Dotations		151	47	198
Utilisations	-72	-16		-88
Reprises de provisions non utilisées	-28	-238	-31	-297
Variation de périmètre				
Ecart de conversion				
Autres			-13	-13
Au 31/12/2009	101	152	114	367

(1) Les dotations apparaissent sur la ligne "Dotations aux provisions" du compte de résultat.

(2) Correspond principalement à des litiges commerciaux.

## 14 Passifs financiers

### 14.1 Emprunts et dettes financières

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	31 601	43 144
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	16 092	20 131
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-16 146	-7 258
<b>Total de l'endettement</b>	<b>31 547</b>	<b>56 017</b>
Gearing	0,24	0,47
<b>Dettes brutes</b>	<b>47 693</b>	<b>63 275</b>

	notionnel	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	31/12/2009	31/12/2008
	31/12/2009				31/12/2009	
Dettes envers les établissements de crédit (1)	42 950	14 810	25 797	2 357	42 964	58 287
Dettes financières liées aux locations financements	1 302	532	770		1 302	1 684
Instruments dérivés						
Autres	3 427	750	2 677		3 427	3 304
<b>Total</b>	<b>47 679</b>	<b>16 092</b>	<b>29 244</b>	<b>2 357</b>	<b>47 693</b>	<b>63 275</b>

(1) Dont emprunts en zloty polonais

4 991  
KPLN

### Taux d'intérêt des dettes financières :

	31/12/2009	31/12/2008
Total taux fixe	4 639	6 897
Total taux variable	43 054	56 378
<b>Total</b>	<b>47 693</b>	<b>63 275</b>

Les intérêts sur dettes à taux variables sont indexés sur des références monétaires principalement l'Euribor.

Les intérêts sur dettes à taux fixes sont compris entre 2,90% et 5,20%, l'échéance la plus longue étant 2012.

#### Covenants :

Au 31 décembre 2009, 5 millions d'euros étaient assortis de covenants, ces ratios sont respectés au 31/12/2009.

#### Analyse de sensibilité :

Si les taux variables varient de 1% en plus ou en moins, l'impact à dette constante est de 430 k€ sur le coût de l'endettement.

## 14.2 Instruments dérivés

Le Groupe Guillin gère ses risques de taux et de change à l'aide d'instruments dérivés ; en aucun cas le Groupe Guillin est en risque spéculatif. La dette financière du Groupe Guillin est de 63,3 millions d'euros, dont 56,4 millions d'euros en taux variable.

## 15 Fournisseurs

	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs et comptes rattachés < 1 an	44 333	53 984
<b>Total</b>	<b>44 333</b>	<b>53 984</b>

La répartition du poste "fournisseurs" en devise de transaction est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
EUR	98,4%	98,2%
USD	0,4%	0,1%
GBP	0,4%	0,5%
PLN	0,8%	1,2%

La juste valeur des dettes fournisseurs n'est pas différente de la valeur comptable.

## 16 Autres dettes et passifs courants

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes sociales	14 857	12 042
Dettes fiscales	3 452	3 309
Autres	6 523	7 780
<b>Total</b>	<b>24 832</b>	<b>23 131</b>

La juste valeur des autres dettes et passifs courants n'est pas différente de la valeur comptable.

## 17 Produits des activités ordinaires

	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires (1)	316 341	322 810
Participations commerciales	-7 598	-8 496
Escomptes accordés	-341	-373
Variation provision pour SAV	-112	-45
<b>Total</b>	<b>308 290</b>	<b>313 896</b>

(1) La répartition du chiffre d'affaires en devises de transaction est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
EUR	93,7%	92,4%
USD	1,0%	1,2%
GBP	2,9%	3,5%
PLN	2,4%	2,9%

## 18 Achats consommés

	31/12/2009	31/12/2008
Achats consommés de matières premières	-69 730	-91 663
Autres achats consommés	-58 630	-57 483
Variation brute des stocks	935	-379
Escomptes obtenus	180	60
Dépréciations nettes sur stocks	-857	198
<b>Total</b>	<b>-128 102</b>	<b>-149 267</b>

## 19 Autres achats et charges externes

	31/12/2009	31/12/2008
Charges variables (1)	-37 405	-38 953
Charges fixes	-19 157	-20 234
<b>Total</b>	<b>-56 562</b>	<b>-59 187</b>

(1) Directement proportionnelles aux quantités vendues ou produites.

## 20 Impôts et taxes

	31/12/2009	31/12/2008
Taxe professionnelle	-3 218	-2 744
Autres	-2 970	-2 805
<b>Total</b>	<b>-6 188</b>	<b>-5 549</b>

## 21 Charges de personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Charges de personnel	-59 680	-58 884
Charges de personnel intérimaire	-3 587	-4 252
Intéressement	-1 782	-1 029
Participation	-2 169	-1 001
Indemnités de départ à la retraite et autres avantages sociaux	-244	373
<b>Total</b>	<b>-67 462</b>	<b>-64 793</b>

L'effectif moyen du Groupe se répartit par catégorie de salariés comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	183	180
Non cadres	1 189	1 193
<b>Total</b>	<b>1 372</b>	<b>1 373</b>

Le nombre moyen d'intérimaires et de saisonniers est de 166 en 2009, contre 222 en 2008.

## 22 Dotations aux amortissements

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux amortissements	-16 501	-16 455
Dotations aux amortissements des locations financements	-425	-424
<b>Total</b>	<b>-16 926</b>	<b>-16 879</b>

## 23 Dotations aux provisions

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions pour litiges prud'hommes		-101
Dotations aux provisions pour litiges avec l'administration fiscale	-233	
Dotations aux provisions pour garantie clients	-150	-43
Dotations aux provisions pour litiges divers - Note 13.1	-1 638	-21
Reprises sur provisions pour litiges prud'hommes	28	300
Reprises sur provisions pour litiges avec l'administration fiscale		247
Reprises sur provisions pour remise en état des sites	51	
Reprises sur provisions pour garantie clients	238	18
Reprises sur provisions pour litiges divers	31	16
<b>Total</b>	<b>-1 673</b>	<b>416</b>

## 24 Autres produits d'exploitation

	31/12/2009	31/12/2008
Autres produits d'exploitation	392	139
Produits des cessions d'immobilisations	331	305
Produits non récurrents sur opérations de gestion	170	342
<b>Total</b>	<b>893</b>	<b>786</b>

## 25 Autres charges d'exploitation

	31/12/2009	31/12/2008
Dépréciations nettes sur créances clients	-507	-625
Autres charges d'exploitation	-244	
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	-447	-705
Charges non récurrentes sur opérations de gestion	-72	-219
<b>Total</b>	<b>-1 270</b>	<b>-1 549</b>

## 26 Autres charges opérationnelles

	31/12/2009	31/12/2008
Pertes de valeur des immobilisations corporelles (1)		-3 235
Coût de restructuration de la filiale Veripack		
Embalajes	-3 971	
<b>Total</b>	<b>-3 971</b>	<b>-3 235</b>

(1) Pour plus de détails, voir note 5 Immobilisations corporelles.

## 27 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts des emprunts	-855	-2 000
Intérêts sur participation	-172	-203
Intérêts sur les locations financements	-74	-92
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	7	3
Intérêts des instruments dérivés		-7
Autres produits financiers	73	300
Autres charges financières	-215	-859
<b>Total</b>	<b>-1 236</b>	<b>-2 858</b>

## 28 Autres produits financiers

	31/12/2009	31/12/2008
Gains de change	1 151	1 167
<b>Total</b>	<b>1 151</b>	<b>1 167</b>

## 29 Autres charges financières

	31/12/2009	31/12/2008
Pertes de change	-612	-2 683
Effet d'actualisation	-293	-174
<b>Total</b>	<b>-905</b>	<b>-2 857</b>

## 30 Impôt sur le résultat

### 30.1 Charge d'impôt

	31/12/2009	31/12/2008
Impôt exigible	-9 775	-4 405
Impôt différé	1 054	-274
<b>Total</b>	<b>-8 721</b>	<b>-4 679</b>

La société mère Groupe Guillin, détenant à plus de 95 % ses filiales françaises : Alphaform, Dynaplast, Guillin Emballages, Socamel Technologies et Rescaset Concept, a opté pour le régime de l'intégration fiscale. L'intégration fiscale a permis de réduire l'impôt exigible de 1 683 K€ en 2009 et de 2 684 K€ en 2008.

### 30.2 Réconciliation entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé

	31/12/2009		31/12/2008	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Résultat net consolidé avant impôt	26 000		13 068	
Impôt théorique	8 952	34,43%	4 499	34,43%
Différences de taux en France	-85	-0,33%	0	0,00%
Différences de taux à l'étranger	36	0,14%	75	0,57%
Différences de base (IRAP en Italie)	390	1,50%	512	3,92%
Intégration fiscale	-399	-1,53%	-208	-1,59%
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-33	-0,13%	-20	-0,16%
Pertes fiscales sans constatation d'impôt différé (1)	2 118	8,14%	2 638	20,18%
Crédits d'impôts et différences permanentes (2)	-2 258	-8,69%	-2 816	-21,55%
<b>Impôt effectif</b>	<b>8 721</b>	<b>33,54%</b>	<b>4 679</b>	<b>35,80%</b>

(1) Essentiellement Veripack Embalajes, le montant des déficits comptables non activés s'élève à 22,4 M€ au 31/12/2009.

(2) Elimination des opérations internes : subvention et dépréciation créance Veripack Embalajes.

### 30.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

	31/12/2009				31/12/2008		
	Actif	Passif	Résultat	Capitaux propres (1)	Ecarts conversion	Actif	Passif
Avantages au personnel	1 102		173	126		803	
Décalages temporels liés aux fiscalités locales	1 701	557	575		-8	1 049	471
Elimination des marges internes sur cessions stocks	365		89			276	
Elimination des marges internes sur cessions immobilisations	80	39	-27			68	0
Immobilisations et amortissements	56	2 009	49		-9	57	2 050
Instruments financiers		-5	-14				-19
Contrats de location financement	103		-24		0	128	
Provisions réglementées		10 099	113				10 212
Elimination des provisions internes	357	136	130			263	171
<b>Total</b>	<b>3 765</b>	<b>12 835</b>	<b>1 064</b>	<b>126</b>	<b>-17</b>	<b>2 643</b>	<b>12 886</b>

(1) Impôt différé relatif aux écarts actuariels sur les engagements envers le personnel comptabilisé en capitaux propres.

## 31 Secteurs opérationnels

### 31.1 Information par secteur d'activité

Produits et résultats sectoriels au 31 décembre	Secteur Emballage		Secteur Matériel		Holding et éliminations		Total Groupe	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	Produits des activités ordinaires externes	271 993	278 642	36 285	35 239	12	15	308 290
Produits des activités ordinaires internes	42	34			-42	-34	0	0
Produits des activités ordinaires	272 035	278 676	36 285	35 239	-30	-19	308 290	313 896
Dotations aux amortissements	-15 565	-15 545	-826	-894	-535	-440	-16 926	-16 879
Résultat opérationnel	22 510	13 086	2 513	2 022	1 871	2 449	26 894	17 557
Coût de l'endettement financier net	-946	-2 195	-3	104	-287	-767	-1 236	-2 858
Quote-part dans les résultats des participations associées					96	59	96	59
Impôts sur les résultats	-9 561	-6 599	-1 202	-450	2 042	2 370	-8 721	-4 679
Résultat net	11 847	3 537	1 492	1 205	3 940	3 647	17 279	8 389
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	40 351	31 728	3 914	1 982	3 211	2 422	47 476	36 132
Actifs sectoriels	231 382	237 814	23 222	24 781	3 188	3 615	257 792	266 210
Passifs sectoriels	69 527	72 190	8 175	10 580	2 023	1 523	79 725	84 293
Effectif	1 310	1 363	197	202	31	30	1 538	1 595

Autres informations au 31 décembre	Secteur Emballage		Secteur Matériel		Holding et éliminations		Total Groupe	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	Investissements industriels	14 968	23 912	449	608	518	892	15 935
Dotations aux amortissements	-15 810	-15 545	-581	-894	-535	-440	-16 926	-16 879
Pertes de valeur nettes de reprises		-3 235						-3 235



### 31.2 Information par secteur géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients. Quant aux actifs et investissements, ils sont repris en fonction de la situation géographique des sociétés.

Autres informations au 31 décembre	France		Italie		Autres		Total Groupe	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Produits des activités ordinaires	157 498	151 237	50 380	51 388	100 412	104 001	<b>308 290</b>	<b>306 626</b>
Actifs sectoriels	165 493	175 101	50 352	50 371	41 947	40 738	<b>257 792</b>	<b>266 210</b>
Investissements industriels	9 363	13 209	3 114	3 021	3 458	10 611	<b>15 935</b>	<b>26 841</b>

### 31.3 Réconciliation des actifs et passifs sectoriels

Actifs	31/12/2009	31/12/2008
Goodwill	33 187	33 037
Autres immobilisations incorporelles	834	886
Immobilisations corporelles	106 205	107 914
Autres actifs financiers non courants	291	284
Stocks et en-cours	40 396	41 992
Créances clients	72 929	77 129
Autres créances et actifs courants	3 950	4 968
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>257 792</b>	<b>266 210</b>
Participations dans les entreprises associées	1 039	942
Impôts différés actif	3 765	2 643
Créance d'impôt sociétés	25	3 348
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 146	7 258
<b>Total actif</b>	<b>278 767</b>	<b>280 401</b>

Passifs	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour retraite et avantages similaires	6 153	5 354
Provisions non courantes	3 124	1 256
Provisions courantes	1 283	567
Dettes fournisseurs	44 333	53 985
Autres dettes et passifs courants	24 832	23 131
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>79 725</b>	<b>84 293</b>
Capitaux propres - Attribuables au Groupe	132 430	119 548
Intérêts minoritaires	16	15
Emprunts et dettes financières long terme	31 601	43 144
Emprunts et dettes financières court terme	16 092	20 131
Impôts différés passif	12 835	12 886
Dettes d'impôt sociétés	6 068	384
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>278 767</b>	<b>280 401</b>

### 32 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat part du Groupe en euros	17 277 088	8 389 337
Nombre d'actions total	2 032 875	2 032 875
Moyenne pondérée des actions propres acquises	-184 509	-124 067
Moyenne pondérée des actions	1 848 366	1 908 808
<b>Résultat par action</b>	<b>9,35</b>	<b>4,40</b>

### 33 Résultat dilué par action

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat part du Groupe en euros	17 277 088	8 389 337
Nombre d'actions total	2 032 875	2 032 875
Moyenne pondérée des actions propres acquises	-184 509	-124 067
Actions potentiellement dilutives (attribution d'actions gratuites) (1)	1 900	2 600
Moyenne pondérée des actions	1 850 266	1 911 408
<b>Résultat par action dilué</b>	<b>9,34</b>	<b>4,39</b>

(1) Non encore attribuées à la clôture.

### 34 Parties liées

#### 34.1 Transactions avec les entreprises associées

Ces transactions concernent les relations avec la société Form'plast, dont les comptes sont mis en équivalence.

FORM'PLAST	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	8	31
Clients		11
Achats de négoce	872	917
Fournisseurs	184	180
Stocks de négoce	79	104

#### 34.2 Rémunération des organes de direction

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2009 aux organes de direction du Groupe Guillin en raison de leur fonction dans les sociétés contrôlées s'élèvent à 0,5 M€, net de charges et d'impôts, pour un montant de 0.5 M€ en 2008.

### 34.3 Opérations avec les parties liées

La SA Groupe Guillin a versé sur l'exercice 2009 la somme de 2 263 K€ aux SC La Brayère, SC L'Atelier et SC Le Château, sociétés holding patrimoniales, au titre de dividendes.

## 35 Tableau des flux de trésorerie

### 35.1 Impôts nets versés

	31/12/2009	31/12/2008
Acomptes d'impôts sociétés	-3 478	-9 650
Remboursements d'impôts sociétés	2 719	
<b>Impôts nets versés</b>	<b>-759</b>	<b>-9 650</b>

### 35.2 Dotations nettes aux amortissements

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux amortissements	-16 926	-16 879
Perte de valeur des immobilisations		-3 235
<b>Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur sur actifs non courants</b>	<b>-16 926</b>	<b>-20 114</b>

### 35.3 Réconciliation de la trésorerie nette dans le tableau des flux

	31/12/2009	31/12/2008
Banques créditrices <sup>(1)</sup>	-3 881	-3 710
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 146	7 258
<b>Total</b>	<b>12 265</b>	<b>3 548</b>

(1) Compris dans les emprunts et dettes financières court terme

## 36 Engagements du Groupe hors bilan

### 36.1 Engagements donnés

Dettes garanties par des sûretés réelles :

Type	Biens donnés en garantie	2009	2008
Hypothèque	Bâtiments		
Nantissement	Titres	559	1 192
Fidéjussion		3	3
Cautions bancaires (1)		270	80

(1) Retenue garantie clients et autres

### 36.2 Engagements reçus

Néant

### 36.3 Locations simples d'actif

Il s'agit essentiellement de la location des véhicules sur une courte durée, en moyenne 18 mois, et des locations de bâtiments. Le montant des loyers passés en charges figure dans le tableau ci-après.

	31/12/2009	31/12/2008
Charge de l'exercice	-3 373	-3 450

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
A moins d'un an	2 119	2 590
Entre un et 5 ans	1 443	2 140
<b>Total</b>	<b>3 562</b>	<b>4 730</b>

### 36.4 Locations financements

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location financement sont les suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
à moins d'un an	532	502
entre un et 5 ans	770	1 176
à plus de 5 ans		
<b>Total</b>	<b>1 302</b>	<b>1 678</b>

### 37 Passifs éventuels

Aucun passif éventuel n'a été identifié à la clôture de l'exercice.

### 38 Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe Guillin est en cours de finalisation de l'acquisition de la société SHARP INTERPACK. En 2009, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 86 millions de Livres Sterling, essentiellement en Grande-Bretagne (85%).

# C - COMPTES SOCIAUX

## I- BILAN DE LA SOCIETE-MERE

ACTIF		31/12/2009		31/12/2008	
		Brut	Amortissements	Net	Net
Actif immobilisé					
Concessions, brevets et droits similaires	Note 3	2 354	1 883	472	504
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	Note 3	41		41	10
Terrains	Note 3	109		109	109
Constructions	Note 3	968	811	158	162
Autres immobilisations corporelles	Note 3	1 016	599	417	737
Participations	Note 4	98 154	13 000	85 154	85 151
Autres immobilisations financières	Note 4	7 250		7 250	5 547
Total de l'actif immobilisé		109 891	16 292	93 599	92 218
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	Note 5	862		862	1 160
Autres créances	Note 5	19 961		19 961	17 634
Valeurs mobilières de placement	Note 6				
Disponibilités		9 907		9 907	2 160
Charges constatées d'avance	Note 7	96		96	94
Total de l'actif circulant		30 825		30 825	21 048
Ecarts de conversion actif					2
TOTAL ACTIF		140 717	16 292	124 424	113 267

**PASSIF****31/12/2009 31/12/2008**

<hr/>			
Capitaux propres			
Capital social	Note 8	12 604	12 604
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 873	9 873
Réserve légale		1 260	1 260
Réserves règlementées			
Autres réserves		41 999	38 660
Report à nouveau		368	268
Résultat de l'exercice		7 647	7 137
Provisions règlementées		53	18
Total des capitaux propres		<hr/> 73 806	<hr/> 69 821
Provisions pour risques et charges	Note 9		
Provisions pour risques		211	202
Provisions pour charges			
Total des provisions pour risques et charges		<hr/> 211	<hr/> 202
Dettes	Note 10		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		14 758	24 219
Fournisseurs et comptes rattachés		323	255
Dettes fiscales et sociales		6 049	912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		47	2
Autres dettes		29 230	17 857
Produits constatés d'avance			
Total des dettes		<hr/> 50 408	<hr/> 43 245
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		<hr/> 124 424	<hr/> 113 267

## II- RESULTAT DE LA SOCIETE-MERE

		31/12/2009	31/12/2008
	France	Export	Total
		Total	Total
Produits d'exploitation			
Production vendue : Services		5 738	1 760
Chiffre d'affaires net	Note 12	5 738	1 760
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
Autres produits		470	526
Total des produits d'exploitation		7 969	8 121
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes		1 739	2 098
Impôts, taxes et versements assimilés		168	164
Salaires et traitements	Note 13	2 446	2 318
Charges sociales	Note 13	903	844
Dotations aux amortissements sur immobilisations		462	290
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		33	28
Total des charges d'exploitation		5 751	5 743
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 218	2 377
Produits financiers			
Produits financiers de participations		10 933	12 543
Autres intérêts et produits assimilés		179	967
Reprises sur provisions et transferts de charges		5 069	
Différence positive de change		379	373
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		13	8
Total des produits financiers		16 573	13 890
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions			869
Intérêts et charges assimilés		12 302	1 758
Différence négative de change		147	825
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		49	96
Total des charges financières		12 497	3 548
RESULTAT FINANCIER	Note 14	4 076	10 342
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		6 294	12 719
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		360	16
Reprises sur provisions et transferts de charges		5	297
Total des produits exceptionnels		365	313
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		63	4 553
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		381	16
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		250	4 010
Total des charges exceptionnelles		695	8 579
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 15	-330	-8 266
Impôts sur les bénéfices	Note 16	1 683	2 684
TOTAL DES PRODUITS		26 591	25 008
TOTAL DES CHARGES		18 943	17 870
RESULTAT NET		7 647	7 137

### III- FLUX DE TRESORERIE DE LA SOCIETE-MERE

	31/12/2009	31/12/2008
RESULTAT NET	7 647	7 137
Dotations nettes aux amortissements	462	290
Dotations nettes aux provisions	-4 824	4 582
Plus values ou moins values de cessions	21	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	3 306	12 009
Variation des stocks nets de provisions		
Variation des créances clients nettes de provisions	299	-457
Variation des dettes fournisseurs	68	16
Variation des autres créances et dettes	2 651	-1 491
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	3 018	-1 933
Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation	6 324	10 076
Acquisitions d'immobilisations	-518	-892
Cessions d'immobilisations	360	16
Investissements nets	-158	-876
Investissement net financier	-839	-4 159
Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement	-997	-5 035
Nouveaux emprunts	12 000	15 000
Remboursements emprunts	-21 368	-6 945
Remboursements des avances conditionnées		
Dividendes versés	-3 697	-4 408
Autres augmentations des capitaux propres		
Variation issue des opérations de financement	-13 065	3 647
Incidence des écarts de conversion		
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	-7 738	8 688
TRESORERIE à l'ouverture de l'exercice	4 647	-4 041
TRESORERIE à la clôture de l'exercice	Note 21	-3 091
		4 647
Variation de trésorerie	-7 738	8 688



## IV- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIETE-MERE

	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Situation au 31/12/2007	2 032 875	12 604	9 873	37 613	163	6 820	19	67 092
Dotation nette provisions réglementées							-1	-1
Affectation du résultat 2008				6 983	-163	-6 820		
Dividendes distribués				-4 676				-4 676
Dividendes actions propres					268			268
Résultat exercice 2008						7 137		7 137
Situation au 31/12/2008	2 032 875	12 604	9 873	39 921	268	7 137	18	69 821
Dotation nette provisions réglementées							35	35
Affectation du résultat 2008				7 405	-268	-7 137		
Dividendes distribués				-4 066				-4 066
Dividendes actions propres					368			368
Résultat exercice 2009						7 647		7 647
Situation au 31/12/2009	2 032 875	12 604	9 873	43 260	368	7 647	53	73 806

## V- ANNEXE AUX COMPTES DE LA SOCIETE-MERE

### 1 Evénements significatifs survenus au cours de l'exercice

Groupe Guillin a consenti un abandon de créances au cours de l'exercice 2009 à sa filiale :  
 - VERIPACK : 11 700 K€ (PV de CA du 30/11/2009)

### 2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement CRC n°99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **2.1 Immobilisations incorporelles**

Les logiciels achetés à des prestataires de services en informatique sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans. Les brevets sont amortis sur une durée de 20 ans.

### **2.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements économiques pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité et des conditions probables d'utilisation des biens :

- constructions : 30 ans
- Agencements et aménagements : 10 ans
- matériel industriel et moules : 2 à 10 ans
- matériel de transport : 4 à 5 ans
- matériel de bureau : 10 ans
- matériel informatique : 2 à 5 ans.

Certains matériels font l'objet d'un amortissement dégressif. Le complément par rapport à l'amortissement linéaire est traité comme dérogatoire ; il est comptabilisé en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

### **2.3 Titres de participation**

Les titres de participation sont valorisés au coût historique d'acquisition hors frais accessoires comptabilisés en charges.

A la clôture de l'exercice, la valeur des titres est comparée à la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité pour la société. Si nécessaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'utilité est évaluée par référence notamment à la quote-part des capitaux propres de la filiale et à la valeur consolidée de l'entreprise.

La valeur consolidée de l'entreprise est comparée à sa valeur déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

### **2.4 Actions propres**

La totalité des actions propres est comptabilisée en titres immobilisés, y compris celles du contrat de liquidité. Les excédents du contrat destiné aux opérations de régularisation des cours sont comptabilisés dans le compte « Autres créances immobilisées ».

### **2.5 Créances et dettes**

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale ; celles en devises sont converties au cours du 31 décembre de l'année ou à leur cours de couverture s'il y a lieu. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des risques de non recouvrement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

### **2.6 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, calculée par catégorie de titres, est inférieure à la valeur comptable.

## **2.7 Disponibilités**

Les disponibilités des devises « out » sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'année. Les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

## **2.8 Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour Groupe Guillin une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la charge future.

Les provisions pour risques relatifs aux filiales sont évaluées en fonction de leur situation nette négative.

## **2.9 Indemnités de départ en retraite**

La société participe à la constitution des retraites de son personnel. L'ensemble des engagements sociaux et de retraite est compris dans les engagements hors bilan.

Ils correspondent aux indemnités, charges sociales comprises, qui seraient allouées au personnel à l'âge de 60 ans pour les non cadres et de 65 ans pour les cadres, compte tenu du taux de rotation et de la probabilité de présence. Le calcul a fait l'objet d'une actualisation au taux de 4,09% et d'une revalorisation salariale de 2,5% pour les non cadres et de 3% pour les cadres. Il intègre un taux de charges sociales de 45%.

## **2.10 Instruments dérivés**

La société a procédé à des garanties de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette. Elle se couvre, également, pour des risques de changes liés aux variations monétaires. A ce titre, les résultats dégagés sur les couvertures de taux et de changes sont comptabilisés en résultat financier.

## **2.11 Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

## **2.12 Tableau de flux de trésorerie**

La trésorerie, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, prend en compte, outre les soldes bancaires créditeurs, les disponibilités et les valeurs mobilières de placement, les avances nettes de trésorerie aux filiales.

# **3 Immobilisations incorporelles et corporelles**

## **3.1 Mouvements sur les immobilisations**

Rubriques	Valeur brute au 01/01/2009	Acquisitions	Virements poste à poste	Cessions	Valeur brute au 31/12/2009
Logiciels	1 710	145	10		1 866
Brevets	481	8			489
Terrains	109				109
Constructions	883				883
Autres immobilisations corporelles	608	324	650	480	1 101
Immobilisations corporelles en cours	650		-650		0
Avances et acomptes	10	41	-10		41
<b>TOTAL</b>	<b>4 451</b>	<b>518</b>		<b>480</b>	<b>4 488</b>

### 3.2 Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Rubriques	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
Logiciels	1 480	171		1 650
Brevets	208	24		232
Constructions	789	22		811
Autres immobilisations corporelles	453	245	-99	598
<b>Total</b>	<b>2 930</b>	<b>462</b>	<b>-99</b>	<b>3 292</b>

## 4 Immobilisations financières

### 4.1 Participations

Rubriques	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
Valeurs brutes	98 151	3		98 154
Provisions	13 000			13 000
Valeurs nettes	85 151	3		85 154

### 4.2 Autre immobilisations financières

Rubriques	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
Titres immobilisés	6 374	977	-307	7 044
Autres créances immobilisées	35	166		201
Autres immobilisations financières	5			5
Valeurs brutes	6 414	1 143	-307	7 250
Provisions	867		-867	
Valeurs nettes	5 547	1 143	560	7 250

Les titres immobilisés sont constitués de 191 083 actions propres, dont 4 570 issues du contrat de liquidité et 1 900 attribuées aux salariés. Leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice s'élève à 11 083 K€.

## 5 Créances

La répartition des créances selon leurs échéances, les créances concernant les entreprises liées et les produits à recevoir, sont présentés dans le tableau ci-après :

Rubriques	Montant brut au bilan	Effets à encaisser	Entreprises liées	Produits à recevoir	Montant à plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	862		862	355	
Autres créances	19 961		19 712	249	

## 6 Valeurs mobilières

Au 31/12/2009, la société SA Groupe Guillin ne dispose pas de valeurs mobilières de placement.

## 7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement des frais généraux.

## 8 Capital social

Le capital est composé de 2 032 875 actions d'une valeur nominale de 6,20 €.

L'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution d'actions gratuites. Les actions sont attribuées définitivement après un délai de 2 ans et sont librement cessibles après un délai de 4 ans à compter de la date d'attribution initiale.

Programme d'attribution d'actions gratuites	Plan 2	Plan 3
Date de l'assemblée	02/06/2006	02/06/2006
Date du Conseil d'Administration	20/02/2008	20/02/2009
Délai d'attribution des actions	2 ans	2 ans
Nombre d'actions attribuées	1 050	850
Nombre de bénéficiaires	3	3
Valeur unitaire des actions gratuites	22,50 €	22,50 €
Charges comptabilisées au cours des exercices précédents	12 k€	0 k€
Charges comptabilisées au cours de l'exercice	12 k€	10 k€

La charge de l'exercice est déterminée en fonction du prix d'achat des actions propres à attribuer.  
 Les actions destinées à être attribuées aux salariés sont classées en titres immobilisés (cf 4.2).

## 9 Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre, les mouvements affectant les provisions pour risques et charges sont les suivants :

	Solde à l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Solde à la clôture
			Montant utilisé	Montant non utilisé	
Résultat exceptionnel :					
litiges prud'hommes	291			-291	0
divers	196	6			202
Au 31/12/2008	487	6		-291	202
Résultat exceptionnel :					
litiges prud'hommes					
divers	202	211		-202	211
Au 31/12/2009	202	211		-202	211

## 10 Dettes

La répartition des dettes selon leurs échéances, le détail des effets à payer, les dettes concernant les entreprises liées et les charges à payer, sont présentés dans le tableau ci-après :

Dettes	Brut	Effets à payer	Entreprises liées	Charges à payer	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 758			14	4 410	10 348	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	323	11	10	183	323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47				47		
Dettes fiscales et sociales	6 049			677	6 049		
Autres dettes (3)	29 230		29 203	689	29 230		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 12 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 21 368

(2) Dont :

- A 2 ans maximum à l'origine 130

- A plus de 2 ans à l'origine 14 628

(3) Envers les associés personnes physiques 0

(4) dont factures non parvenues 183 K€ et échéances à moins de 60 jours 125 K€.

La société s'est engagée à respecter un certain nombre de ratios financiers consolidés. Ces ratios sont respectés au 31/12/2009.

## **11 Accroissement et allègement de la dette future d'impôts**

L'impôt payé au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base organique : ..... 12 K€  
Taux d'imposition : ..... 33,33%  
Allègement de la dette future d'impôts : ..4 K€

## **12 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est essentiellement représenté par les redevances perçues auprès des sociétés filiales, et par les loyers.

## **13 Charges de personnel**

### **13.1 Effectif**

La ventilation par catégorie de l'effectif moyen est présentée dans le tableau ci-après :

<u>Personnel salarié</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Cadres	20	20
Administratifs et Maîtrise	11	10
TOTAL	31	30

### **13.2 Rémunération des organes de Direction**

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2009 aux organes de direction du Groupe Guillin à raison de leur fonction dans les sociétés contrôlées s'élèvent à 0,3 M€, net de charges et d'impôts.

## **14 Résultat financier**

- Charges financières : 12 497 K€  
dont : 132 K€ versés aux sociétés filiales et 11 813 K€ d'abandons de créances (dont 11 700 K€ à Veripack).
- Produits financiers : 16 573 K€  
dont : 11 096 K€ versés par les sociétés filiales comprenant 10 933 K€ de dividendes ; 4 000 K€ de reprise de dépréciation du compte courant Veripack ; 867 K€ de reprise de dépréciation des titres d'autocontrôle.

## 15 Résultat exceptionnel

	<b>31/12/2009</b>
Charges exceptionnelles	695
dont :	
sur opérations de gestion	63
sur opérations en capital	381
amortissements dérogatoires	40
dépréciation des immobilisations	
dotations aux provisions pour	
risques exceptionnels	211
Produits exceptionnels	365
dont :	
sur opérations de gestion	
sur opérations en capital	360
amortissements dérogatoires	5
reprise de provisions pour risques	
exceptionnels	

## 16 Impôts sur les bénéfices

Impôts sur le résultat courant / exceptionnel :

<b>31/12/2009</b>	<b>Résultat courant</b>	<b>Résultat exceptionnel</b>
Avant impôts	6 294	-330
Impôts	1 573	110
Après impôts	7 867	-220

## 17 Engagements hors bilan

### 17.1 Engagements reçus

L'abandon de créances d'un montant de 2 000 K€ consenti à la filiale Dynaplast en 2005 est assorti d'une clause dite de retour à meilleure fortune.

### 17.2 Engagements donnés

Dettes garanties par des sûretés réelles :

<b>Types</b>	<b>Biens donnés en garantie</b>	<b>Montant de la dette</b>
Hypothèque	Bâtiments	Néant
Nantissement	Matériels	Néant
Nantissement	Titres	559

Avals et cautions donnés à des sociétés filiales : 1 333 K€

Lettres de confort données à des sociétés filiales : 21 300 K€



### **17.3 Autres engagements**

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite (y compris charges sociales) s'élève à 366 K€. Aucune provision pour risques et charges n'est comptabilisée à ce titre.

Le droit individuel à formation (DIF) est reconnu à tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée et disposant d'une durée d'ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise.

Ce droit est de 20 heures par an cumulables sur 6 ans, soit une limite maximale de 120 heures. Au 31/12/2008, le montant de l'engagement relatif au DIF est estimé à 99 K€, correspondant à un total de solde de droits de 2596 heures.

### **17.4 Risques de taux et de change**

La SA Groupe Guillin gère ses risques de taux et de change dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie centralisée. En aucun cas, elle ne prend des risques spéculatifs.

Aucune opération sur les devises et les taux n'est en cours à la clôture 2009.

## **18 Périmètre de consolidation**

La société Groupe Guillin consolide :

- Par intégration globale, les sociétés filiales suivantes :
  - Guillin Emballages
  - Alphaform
  - Dynaplast
  - GPI UK
  - Nespak
  - Socamel Technologies
  - Socamel UK
  - Rescaset Concept
  - Cidelcem
  - Guillin Italia
  - Guillin Espana
  - Guillin Portugal
  - Anis Opakowania
  - Veripack Embalajes
  - Premier Packaging
  
- Par la méthode de la mise en équivalence, la société suivante :
  - Form'Plast

## **19 Intégration fiscale**

La société Groupe Guillin, détenant à plus de 95% les sociétés filiales Guillin Emballages, Alphaform, Dynaplast, Rescaset Concept et Socamel Technologies a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale pour les sociétés filiales Guillin Emballages, Alphaform, Dynaplast, Rescaset Concept et Socamel Technologies est établie de sorte que la charge d'impôt supportée par les sociétés intégrées soit la même qu'en absence d'intégration. L'économie de trésorerie, réalisée grâce aux déficits, est prise en compte immédiatement dans le résultat des sociétés déficitaires.

Filiales et Participations	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés sur l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales détenues à plus de 50 %										
Guillin Emballages	11 083	34 715	99,99	11 047	11 047			77 658	9 445	6 737
Alphaform	1 236	22 109	99,96	11 411	11 411			50 312	3 550	1 854
Dynaplast	8 641	11 294	99,99	16 140	16 140			39 629	1 621	78
Nespack	2 100	15 243	100,00	6 920	6 920			57 431	3 072	1 050
Cidelcem	500	-497	100,00						203	
Rescaset Concept	800	6 306	100,00	13 351	13 351			39 466	1 638	300
Socamel Technologies	5 000	7 048	100,00	28 037	20 037			33 294	1 924	889
Veripack Embalajes	460	89	100,00	5 000	0	13 544		29 513	-7 149	
Anis Opakowania	20 000	7 582	99,98	5 367	5 367	2 093	1 216	45 971	1 878	
	(KPLN)	(KPLN)						(KPLN)	(KPLN)	
Filiales détenues à moins de 50 %										
Form'Plast	50	1 936	30,00	750	750			17 586	561	
Total Filiales et Participations				98 023	85 023					
Titres immobilisés :										
Actions propres				7 044	7 044					
Sicav monétaires				201	201					
Valeurs mobilières de placement :										
Sicav monétaires					0					
Total Valeurs mobilières				105 268	92 268					

- Impôt comptabilisé : 1 683 370 Euros (produit)
- Impôt théorique : 0 Euros (en l'absence d'intégration fiscale)
- Dette d'impôt à la clôture de l'exercice : 5 027 511 Euros.

## 20 Filiales et participations – Valeurs mobilières

La valeur d'utilité des sociétés reste supérieure à la valeur nette de leurs titres.

## 21 Réconciliation de la trésorerie nette du tableau des flux

	31/12/2009	31/12/2008
Banques créditrices <sup>(1)</sup>	-130	-223
Valeurs mobilières de placements et disponibilités	9 907	2 160
Avances de trésorerie nettes aux filiales	-12 868	2 710
Total	-3 091	4 647

(1) Compris dans les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

## VI- RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
<b>1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	12 603 825	12 603 825	12 603 825	12 603 825	12 603 825
Nombre des actions ordinaires existantes	2 032 875	2 032 875	2 032 875	2 032 875	2 032 875
<b>2- OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 847 826	7 254 344	7 467 691	7 594 610	7 498 675
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	9 615 614	12 598 459	20 247 532	9 325 848	1 601 438
Impôts sur les bénéfices	34 982	-520 066	-286 710	2 683 616	1 683 370
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	11 838 780	12 017 493	6 820 261	7 137 177	7 647 284
Résultats distribués	4 065 750	4 065 750	4 065 750	4 675 613	4 065 750
<b>3 - RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	4,75	5,94	9,82	5,91	1,62
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	5,82	5,91	3,35	3,51	3,76
Dividende distribué à chaque action	2,00	2,00	2,00	2,30	2,00
<b>4 - PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	34	34	33	30	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 177 498	2 285 167	2 476 142	2 318 249	2 445 885
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	869 731	905 336	901 797	843 899	902 895

# D – RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **GROUPE GULLIN S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2009 s'établit à 85 154 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe 2.3 de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie futurs utilisées, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante :

- L'information est donnée globalement pour l'ensemble des mandataires sociaux, sans indication des éléments composant ces rémunérations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 26 avril 2010

Paris La Défense, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

**KPMG Audit**  
Département de KPMG SA

Robert Dambo  
Associé

Alphonse Delaroque  
Associé

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Guillin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe 2.2. des comptes consolidés qui expose le changement de méthode comptable résultant de la première application de la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » et IFRS 8 « Secteurs opérationnels » de façon rétrospective pour les périodes présentées.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valeur des actifs immobilisés a fait l'objet d'un test de dépréciation par le groupe comme décrit dans les notes 2.9, 4 et 5 de l'annexe aux états financiers en utilisant notamment la méthode basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de

trésorerie et hypothèses utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 26 avril 2010

Lyon, le 27 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Grant Thornton  
*Membre français de Grant Thornton  
International*

Alphonse Delaroque  
*Associé*

Robert Dambo  
*Associé*

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



<b>Contractants</b>	<b>Nature, objet, modalités des conventions</b>	<b>Montant (€) (charge) produit</b>
<b>Convention d'abandon de créance</b>		
<b>CIDELCEM</b>	Dans le cadre de la procédure de liquidation pour cessation d'activité de la société CIDELCEM, filiale de groupe GUILLIN, votre société a abandonné, le 30 juin 2009, la totalité de sa créance.	
	Montant de l'abandon de créance comptabilisé au titre de l'exercice :	(113 277)
	<i>Autorisation : Conseil d'Administration du 22 juin 2009</i>	
<b>Convention d'abandon de créance</b>		
<b>VERIPACK EMBALAJES</b>	Votre société a abandonné, à titre financier, à la société VERIPACK EMBALAJES une partie de son compte courant détenu sur cette dernière.	
	Montant de l'abandon de créance comptabilisé au titre de l'exercice :	(11 700 000)
	<i>Autorisation : Conseil d'Administration du 30 novembre 2009.</i>	

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées dans le tableau figurant au §2 du présent rapport.

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

<b>Nature, objet, modalités des conventions</b>	<b>Montant (€)</b>
<b>Contractants</b>	<b>(charge) produit</b>

#### **Convention de management**

Les prestations de management rendues par votre société au profit de ses filiales sont rémunérées sur la base d'une redevance fixée en fonction du chiffre d'affaires hors taxes réalisé à l'extérieur du groupe par chacune des sociétés suivantes.

Redevances facturées au titre de l'exercice :

<b>GUILLIN EMBALLAGES</b>	1 828 590
<b>ALPHAFORM</b>	1 277 118
<b>DYNAPLAST</b>	767 678
<b>SOCAMEL TECHNOLOGIES</b>	554 945
<b>RESCASET CONCEPT</b>	1 111 605

#### **Redevances au titre des marques, modèles et/ou brevets**

Votre société concède à ses filiales des licences de marques, brevets et/ou modèles non exclusives, moyennant une redevance annuelle forfaitaire par marque, brevet et/ou modèle dont le montant varie selon l'étendue géographique de la protection.

Redevances facturées au titre de l'exercice :

<b>GUILLIN EMBALLAGES</b>	68 754
<b>ALPHAFORM</b>	17 303
<b>DYNAPLAST</b>	45 666
<b>SOCAMEL TECHNOLOGIES</b>	8 991
<b>RESCASET CONCEPT</b>	10 583
<b>NESPAK</b>	6 762
<b>VERIPACK EMBALAJES</b>	5 891

#### **Convention de prestations de services**

Les prestations de services rendues par votre société (assistance en matière notamment financière et comptable, juridique et fiscale, marketing) au profit de ses filiales sont rémunérées sur la base du coût de revient.

Prestations de services facturées au titre de l'exercice :

<b>NESPAK</b>	141 122
<b>ANIS OPAKOWANIA</b>	12 346
<b>GUILLIN ESPANA</b>	5 650
<b>GUILLIN ITALIA</b>	5 198
<b>VERIPACK EMBALAJES</b>	20 078
<b>PREMIER PACKAGING</b>	2 423

Nature, objet, modalités des conventions	Montant (€)
Contractants	(charge) produit
<b>Convention de licence d'utilisation de logos</b>	
<p>Votre société concède à ses filiales étrangères le droit non exclusif et non transférable à des tiers d'utiliser les logos de Groupe GUILLIN. La concession est consentie pour une durée d'un an, renouvelable, moyennant une commission annuelle fixée en fonction du montant du chiffre d'affaires hors taxes réalisé à l'extérieur du groupe par filiale.</p> <p>Commissions facturées au titre de l'exercice :</p>	
<b>NESPAK</b>	1 036 824
<b>ANIS OPAKOWANIA</b>	196 728
<b>GUILLIN ESPANA</b>	46 354
<b>GUILLIN ITALIA</b>	198 287
<b>GPI UK</b>	20 205
<b>PREMIER PACKAGING</b>	50 677
<b>Bail commercial</b>	
<p>La société GUILLIN EMBALLAGES consent à votre société un bail commercial portant sur des locaux à usage de bureaux (478 m<sup>2</sup>) situés à Ornans (25).</p> <p>Loyers comptabilisés en charges au titre de l'exercice :</p>	
<b>GUILLIN EMBALLAGES</b>	(29 070)
<b>Bail commercial</b>	
<p>Votre société consent à la société DYNAPLAST un bail commercial portant sur des locaux à usage de stockage (7 770 m<sup>2</sup>) situés à Vedène (84).</p> <p>Loyers facturés au titre de l'exercice : 47 129</p> <p>Taxe foncière facturée au titre de l'exercice : 24 766</p>	
<b>DYNAPLAST</b>	71 895
<b>Contrat de crédit revolving</b>	
<p>Votre société accorde, jusqu'au 31 décembre 2010, à la société ANIS OPAKOWANIA, un crédit revolving assorti d'un taux d'intérêt EONIA + 0,5%. Le montant maximum de ce crédit est de 6 000 000 €.</p> <p>Montant du crédit accordé à la clôture de l'exercice : 2 093 499</p> <p>Intérêts comptabilisés au titre de l'exercice : 27 074</p>	

Les personnes concernées par ces conventions sont les suivantes :

	<b>François Guillin</b>	<b>Christine Guillin</b>	<b>Sophie Guillin- Frappier</b>	<b>Bertrand Guillin</b>
<b>GROUPE GUILLIN SA</b>	Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Administrateur et Directeur Général Délégué	Administrateur et Directeur Général Délégué
<b>GUILLIN EMBALLAGES SAS</b>	Président			
<b>ALPHAFORM SAS</b>	Président			
<b>DYNAPLAST SAS</b>	Président			
<b>RESCASET CONCEPT SAS</b>	Président			
<b>SOCAMEL TECHNOLOGIES SAS</b>	Président			
<b>NESPAK</b>	Président	Administrateur	Administrateur	Administrateur
<b>ANIS OPAKOWANIA</b>			Présidente de la Gérance	
<b>GUILLIN ESPANA</b>	Gérant			
<b>GUILLIN ITALIA</b>	Président	Administrateur	Administrateur	Administrateur
<b>VERIPACK EMBALAJES</b>	Représentant permanent de Groupe Guillin, Administrateur Unique			
<b>GPI UK</b>	Administrateur			
<b>CIDELCEM</b>	Gérant			
<b>PREMIER PACKAGING</b>	Administrateur			

Lyon, le 26 avril 2010

Paris la Défense, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

**KPMG Audit**  
Département de KPMG SA

Robert Dambo  
Associé

Alphonse Delaroque  
Associé

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital prévues aux 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2010**

Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L.225-135, L.225-136, L.225-138 et L.228-92, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'administration de différentes émissions d'actions ordinaires et de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport :

- de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider des opérations suivantes et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose le cas échéant de supprimer votre droit préférentiel de souscription :
  - émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (8<sup>ème</sup> résolution),
  - émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription (9<sup>ème</sup> résolution et 10<sup>ème</sup> résolution).
- de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, le pouvoir de fixer les modalités d'une émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, en vue de rémunérer des apports en nature (article L.225-147) consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (12<sup>ème</sup> résolution), dans la limite de 10% du capital social.

Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 10 000 000 € au titre de la 8<sup>ème</sup> résolution et 2500 000 € au titre des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> résolutions.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113, R.225-114 et R.225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration au titre des 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> résolutions.

Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la 8<sup>ème</sup> résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> résolutions.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration en cas d'émissions d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription et d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Paris La Défense, le 26 avril 2010

Lyon, le 27 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Grant Thornton  
*Membre français de Grant Thornton  
International*

Alphonse Delaroque  
*Associé*

Robert Dambo  
*Associé*

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un PEE.**

Assemblée Générale Mixte du 04 juin 2010

13<sup>ème</sup> résolution

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, et en exécution de la mission prévue par les articles L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 378 000 €, réservée aux salariés (et dirigeants) de la société (et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce) adhérents d'un Plan Epargne Entreprise, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer la compétence de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'Administration.

Lyon, le 26 avril 2010

Paris La Défense, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton  
International

**KPMG Audit**  
Département de KPMG SA

Robert Dambo  
Associé

Alphonse Delaroque  
Associé

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Groupe Guillin S.A.**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe Guillin S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

***Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière***

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

**Supprimé :** [ou du conseil de surveillance]

**Supprimé :** (SA à CA) ou L.225-68 (SA à directoire et CS)



*Autres informations*

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Supprimé :

Paris La Défense, le 26 avril 2010

Lyon, le 27 avril 2010

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Grant Thornton  
*Membre français de Grant Thornton  
International*

Alphonse Delaroque  
*Associé*

Robert Dambo  
*Associé*

